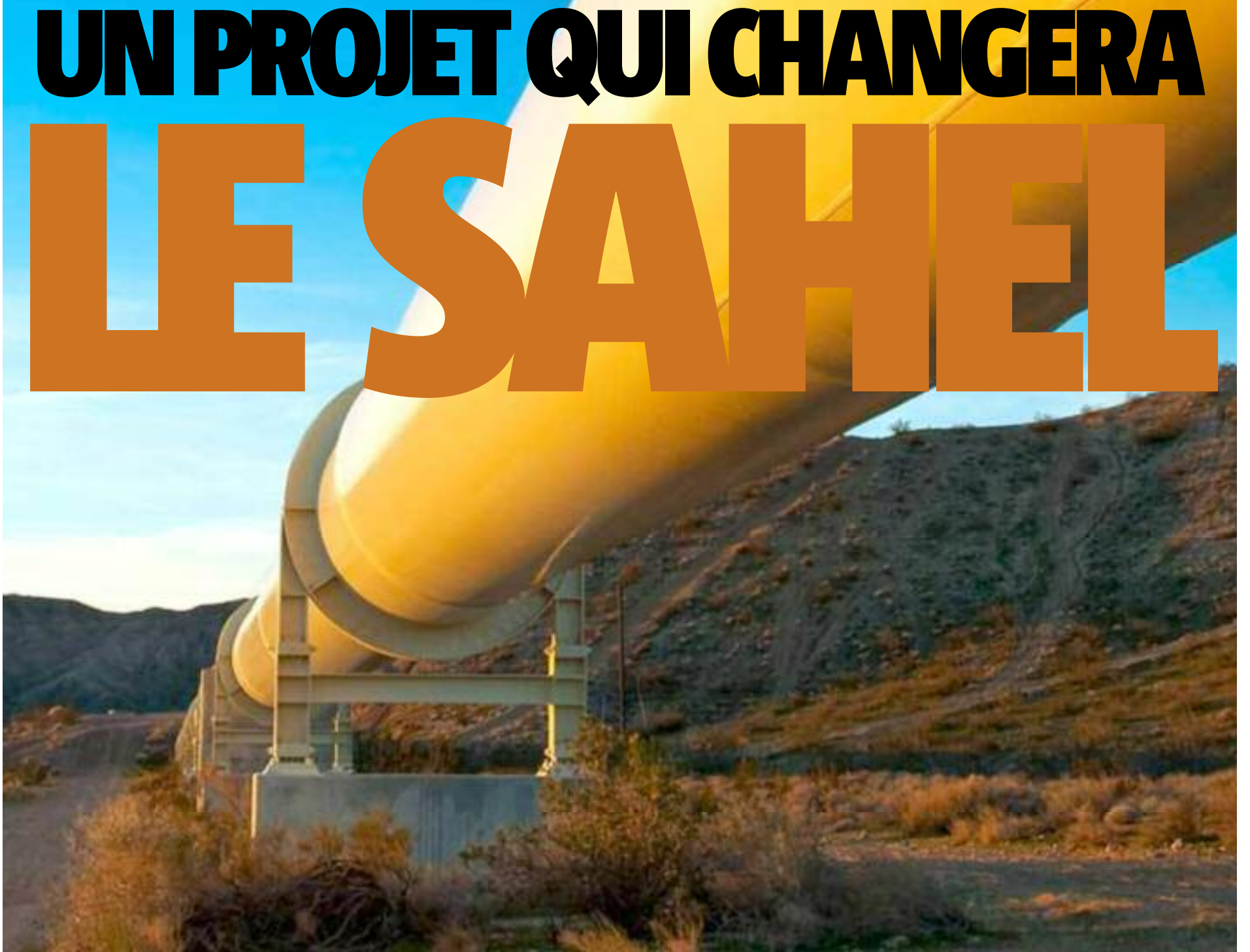




## GAZODUC NIGERIA-ALGÉRIE

# UN PROJET QUI CHANGERA LE SAHÉL



© Photo : D.R

C'est au courant de cette année 2023 que les travaux du gazoduc Ajaokuta-Kaduna-Kano (AKK) seront achevés. Cette annonce a été faite au milieu de l'année écoulée par Mele Kyari, P-dg de la société pétrolière publique Nigériane NNPC. Une fois achevé, ce gazoduc permettrait d'approvisionner en gaz naturel les régions Nord du Nigeria, le pays le plus peuplé d'Afrique. Lire en page 2

REKKACHE ÉVOQUE LES CONCLUSIONS DES RENCONTRES AVEC LES INVESTISSEURS

## L'AAPI réaffirme son engagement à prendre en charge au mieux les investisseurs

 Page 3

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
NATIONALE (MDN)

**276 individus  
interpellés et  
plusieurs quantités  
de drogues saisies** Page 4



PAR VOIE MARITIME

**L'Algérie étudie  
la possibilité  
d'exporter l'énergie  
électrique  
vers l'Europe** Page 2

**Palestine : 20.000 fidèles accomplissent les prières du soir, à la mosquée Al-Aqsa**

## CPA

### Ouverture d'un espace de services digitaux à Bab Ezzouar

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) a procédé à l'inauguration de son troisième espace digital en libre-service, dans le cadre de la dématérialisation et l'amélioration des services de cette banque publique. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée mardi soir à la Cité 5 juillet près de l'agence de la banque à Bab Ezzouar, en présence du DG du CPA, Ali Kadi, du président du Conseil d'administration, Abdelkrim Mahtali, et de nombreux cadres.

## AFFAIRE SONATRACH

### Des peines de 3 à 12 ans de prison ferme requises

Le procureur général près la Cour d'Alger a requis, avant-hier mardi, des peines allant de 3 à 12 ans de prison ferme contre les accusés dans l'affaire Sonatrach, poursuivis pour des faits de corruption, dont 3 anciens P-dg de la compagnie. Le ministère public a requis 12 ans de prison ferme contre l'ancien ministre Ammar Ghoul et les deux anciens Pdg de Sonatrach Abdelmoumen Ould Keddour et Mohamed Meziane. Une peine de 10 ans de prison ferme a été requise contre l'ancien ministre Noureddine Bouterfa, 5 ans de prison ferme contre l'ancien P-dg de Sonatrach, Abdelhamid Zerguine, et des peines allant de 3 à 8 ans de prison ferme à l'encontre du reste des accusés, poursuivis pour «dépense de deniers publics, détournement de fonds et conclusion de marchés publics contraires à la réglementation en vigueur».

## CONSEIL DE LA NATION

### Séance plénière jeudi consacrée au vote de trois textes de loi

Le Conseil de la Nation poursuivra ses travaux, aujourd'hui, en séance plénière consacrée au vote de trois textes de loi, a indiqué, hier mercredi, un communiqué de la Chambre haute du Parlement. Il s'agit du texte de la loi organique relatif à l'information, du texte de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains, ainsi que du texte de loi modifiant et complétant la Loi n° 04-18 du 13 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 25 décembre 2004 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants ou de substances psychotropes, conclut la même source.

## Gazoduc Nigeria-Algérie

# Un projet qui changera le Sahel

**C'est au courant de cette année 2023 que les travaux du gazoduc Ajaokuta-Kaduna-Kano (AKK) seront achevés. Cette annonce a été faite au milieu de l'année écoulée par Mele Kyari, P-dg de la société pétrolière publique nigérienne NNPC.**

Une fois achevé ce gazoduc permettrait d'approvisionner en gaz naturel les régions Nord du Nigeria, le pays le plus peuplé d'Afrique. D'une capacité de transport quotidienne de 56 millions de m<sup>3</sup> par jour, soit plus de 20 milliards de m<sup>3</sup> de gaz naturel par an, ce gazoduc doit poursuivre son trajet jusqu'au Niger et l'Algérie. La réalisation de ce projet est plus que stratégique pour le Nigeria. La première économie en Afrique a un faible taux d'électrification qui ne dépasse pas les 57%.

Le gaz naturel, et une fois qu'il traverserait le pays du Sud vers le Nord permettrait d'alimenter les centrales électriques qui fourniront les populations et les activités économiques en énergie.



■ Il est connu que Sonatrach et ses filiales ont une grande expérience dans la réalisation des oléoducs et des gazoducs. (Photo:DR)

A son arrivée aux frontières du Niger, le gazoduc doit traverser 1.170 km pour arriver à In Guezam, frontière de l'Algérie. Concernant ce tronçon, le président de la République avait annoncé à la fin du mois de décembre de 2022 que l'Algérie avait convenu avec le Niger pour prendre en charge la réalisation du tronçon du gazoduc transsa-

harien TSGP qui relie le Nigeria à la frontière algérienne. Il est connu que Sonatrach et ses filiales ont une grande expérience dans la réalisation des oléoducs et des gazoducs. Tandis que l'industrie sidérurgique algérienne produit, et depuis longtemps, les canalisations en acier. De son côté, M. Arkab, ministre de l'Énergie et des Mines avait assuré

avant-hier que «le projet est à un stade avancé en termes d'études, et en terme de réalisation, seuls 1.800 km sur les 4.000km répartis sur les trois pays restent à achever». L'engagement de l'Algérie au Niger n'est pas seulement le résultat des forts liens qui existent depuis l'indépendance entre les deux pays.

Il y a aussi la contribution de Sonatrach au développement de ce pays voisin. En 2015, Sonatrach a découvert du pétrole dans la région de Kafra, située dans le Nord du Niger. Au mois de février de 2022 un contrat de partage de production a été signé entre la compagnie pétrolière nationale et le ministère du Pétrole, de l'énergie et des énergies renouvelables du Niger. Dans un avenir proche, Sonatrach produira du pétrole au Niger. Ce pays, l'un des plus pauvres au monde, mise sur le pétrole et le gazoduc transsaharien pour sortir du sous développement. En 2019 les travaux de réalisation d'un oléoduc reliant les puits de pétrole de l'Agadem au Niger au port béninois de Sèmè ont été lancés. Avec ses 2.000 km, ce pipeline est le plus grand en Afrique.

Une fois achevé, il doit transporter plus de 100.000 barils par jour. Une production qui va sensiblement améliorer les revenus de ce pays.

Pour les analystes, le passage du gazoduc par le Niger permettrait ainsi à ce pays de profiter du droit de passage et améliorer l'accès des populations à l'électricité. Au Niger, seuls 17,5% des 26 millions d'habitants bénéficient du courant électrique. Il est attendu également que d'autres pays, comme le Mali, le Tchad est le Burkina Faso puissent être raccordés à ce futur gazoduc. Depuis des années, la région du Sahel, qui englobe entre autre le Tchad,

## REPÈRE

### Algérie-Portugal: Le renforcement des relations bilatérales évoqué

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a reçu un appel téléphonique de son homologue portugais, Joao Cravinho avec qui il a évoqué les relations entre les deux pays liés depuis 2005 par un Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération, indique un communiqué du ministère. «Les discussions ont porté sur le renforcement des relations de coopération entre les deux pays et l'intensification du dialogue politique bilatéral notamment en prévision des échéances bilatérales importantes prévus dans un futur proche», précise la même source.

Les deux parties ont passé en revue les questions d'intérêt commun dans les deux rives de la Méditerranée, saluant, par la même occasion, «la convergence de vues et de positions entre les deux pays fondées sur leur attachement aux objectifs et aux principes de la charte des Nations unies et leur volonté mutuelle de contribuer activement aux efforts de règlement des crises et des conflits qui menacent la paix et la sécurité dans la région et dans le monde», conclut le communiqué.



le Niger, le Nord du Nigeria, le Mali et le Burkina Faso, est déstabilisée par l'insécurité créée par de nombreux groupes djihadistes. Ces groupes extrémistes profitent de la misère et le dénouement des populations de cette région pour recruter. L'option du tout militaire adoptée par la France et ses alliés a prouvé ses limites.

Seul le développement de ces pays permettrait de venir à bout de la menace terroriste. Investir dans le développement de ces régions coûterait moins cher aux Occidentaux que le tout militaire qui a mené les pays africains touchés à l'impasse.

M.Chermat

Voir sur Internet [www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)

## Par voie maritime :

### L'Algérie étudie la possibilité d'exporter l'énergie électrique vers l'Europe

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné, avant-hier mardi à El Bayadh, que les préparatifs et études sont en cours pour l'exportation de l'énergie électrique par voie maritime vers l'Europe. En marge de l'inauguration de la station mobile de production de l'électricité via le gaz (20 mégawatts) dans la zone agricole «Dhayat El Bagra» dans la commune de Brizina, le ministre a déclaré à la presse que «l'Algérie est devenue un pôle majeur dans la production de l'électricité, avec 25.000 mégawatts produits, ce qui en fait un des pays leaders au bassin méditerranéen dans la production d'électricité».

Il a indiqué que «des préparatifs, des études et des démarches sont en cours avec des partenaires européens pour l'exportation de l'électricité vers l'Europe et faire de cette opération une réussite». «L'énergie électrique destinée à l'exportation vers l'Europe sera produite par le gaz naturel mais également par les futures centrales solaires, qui joueront un rôle important dans l'exportation d'énergie propre vers l'Europe», a-t-il dit.

Dans un autre contexte, s'agissant du projet du gazoduc provenant du Nigeria, passant par le Niger et l'Algérie pour atteindre l'Europe, M. Arkab a souligné que les études concernant cette ligne est «à un stade très avancé», faisant observer que seulement 1.800 sur 4.000 kilomètres restent à réaliser de cette ligne, répartie entre les trois pays. «La concrétisation de cet important oléoduc constituera un élément majeur de la coopération entre les pays africains dans le domaine de l'énergie», a estimé le ministre de l'Énergie et des Mines.

Par ailleurs, il a indiqué que des opérations d'exploration gazière dans les eaux territoriales algériennes du bassin méditerranéen sont en cours et sont prises

en charge par Sonatrach, dans le cadre du programme de développement du groupe, en coordination avec des partenaires étrangers. Lors de sa visite à El Bayadh, le ministre a inspecté, dans la zone agricole «Dhayat El Bagra» dans la commune de Brizina, la station mobile de production de l'électricité à travers le gaz (20 mégawatts), réalisée par Sonelgaz pour un coût global de plus de 232 millions DA. Grâce à cette station, la couverture des zones agricoles de Brizina seront assurées, notamment le périmètre agricole de la région dont la superficie totale dépasse 200.000 hectares, selon les explications recueillies sur place. Le ministre a souligné que cette station «réalisée en un temps court par des compétences algériennes, devra donner un grand service à l'extension agricole de la région, et par la même assurer son développement». Mohamed Arkab a ajouté que cet acquis constituera «une pierre angulaire» pour la réalisation d'autres stations de production d'électricité à travers des turbines et de l'énergie solaire destinée au secteur agricole dans d'autres wilayas du pays.

Pour sa part, le P-dg de Sonelgaz, Mourad Adjal, a souligné, en marge de la visite, que le nombre total des exploitations agricoles recensées jusqu'à présent pour le raccordement au réseau d'électricité à travers le pays est estimé à 62.000 exploitations qui seront raccordées, et que ce nombre devra augmenter. Jusqu'à présent, 31.000 exploitations ont été raccordées au réseau d'électricité agricole à travers le pays et il est prévu que 48.000 exploitations seront raccordées à ce réseau avant la fin de cette année, en attendant l'achèvement avant la fin du semestre en cours du raccordement de 36 zones industrielles aux réseaux d'électricité et du gaz, a-t-il ajouté.

Djamila Sai

## Rekkache évoque les conclusions des rencontres avec les investisseurs L'AAPI réaffirme son engagement à prendre en charge au mieux les investisseurs

**L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a tenu avant-hier mardi à Alger une séance de travail avec le Médiateur de la République, lors de laquelle ont été abordées les mesures prises pour accompagner les investisseurs et accélérer l'entrée de leurs projets en exploitation.**

Lors d'une séance de travail avec le Médiateur de la République, Madjid Ammour, tenue au siège de l'agence, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache a évoqué les conclusions des différentes rencontres organisées avec les investisseurs dans plusieurs wilayas du pays, ainsi que la coordination avec les secteurs ministériels et les autorités locales en vue d'élaborer des plans d'investissements locaux.

M. Rekkache a réaffirmé l'engagement de l'Agence à prendre en charge au mieux les investisseurs et les porteurs de projets et à répondre à leurs préoccupations et leurs requêtes dans les délais impartis, et ce dans «le cadre de la transparence et du principe d'égalité de traitement».

Il a également passé en revue «la nouvelle approche» fondée sur la



«Il est attendu après ces facilitations l'augmentation de la production et de la valeur ajoutée à l'économie et la création de plus de postes d'emploi permanents». (Ph. : D.R)

relance du rôle de l'AAPI dans l'accompagnement de l'investisseur dans tous les cycles de vie du projet, et le suivi continu de la mise en œuvre des engagements pris par l'investisseur «notamment par rapport au nombre de postes d'emploi créés et à la quantité des services».

«Il est attendu après ces facilitations, soutien, accompagnement et incitations fiscales et parafiscales, l'augmentation de la pro-

duction et de la valeur ajoutée à l'économie et la création de plus de postes d'emploi permanents», a-t-il souligné.

Pour sa part, le Médiateur de la République a indiqué que l'accompagnement des investisseurs «nécessite le renforcement de l'action commune en vue d'améliorer le climat des affaires», relevant que l'année 2022 a vu la levée d'obstacle sur plus de 900 projets ayant contribué à la création de

près de 50.000 postes d'emploi. A ce propos, M. Ammour a proposé «la mise en place d'un mécanisme commun de suivi des projets entre son organe et l'Agence», en vue de réduire les délais des doléances et garantir «un service meilleur et un bon accompagnement» à l'investisseur pour concrétiser son projet.

Les deux parties ont convenu de réduire le délai de traitement des doléances des investisseurs et à créer une fenêtre sur le site web de l'Agence pour orienter les investisseurs vers le Médiateur de la République au cas où leurs doléances concernent des organes autres que l'Agence.

Par ailleurs, l'AAPI a enregistré du 20 octobre 2022 au 31 mars 2023 quelques 436 projets d'investissement ayant bénéficié de prorogation exceptionnelle de la décision d'octroi d'avantages durant la réalisation du projet. Ces projets devront créer 22.992 emplois permanents, selon les statistiques données lors de la rencontre.

Quelques 217 projets ont bénéficié une seule fois de la prolongation, 124 projets (2 fois), 42 projets (3 fois), 31 projets (4 fois), 10 projets (5 fois), 8 projet (6 fois), 3 projets (7 fois) et un seul projet (10 fois).

Le portefeuille des investissements enregistrés dans le cadre des lois précédentes sur l'investissement a atteint 8.392 dossiers de projets dont 5.539 projets en cours de réalisation.

Djamila Sai

Adoption, à l'unanimité, du projet de loi sur la monnaie et le crédit à l'APN

### Rallongement de la durée du mandat du gouverneur de la Banque d'Algérie et de ses vice-gouverneurs

Plus de 30 amendements portant principalement sur le renforcement de la finance islamique et la prolongation de la durée du mandat du gouverneur de la Banque d'Algérie et des vice-gouverneurs pour parvenir à la stabilité de la Banque d'Algérie, ont été introduits, avant-hier mardi, dans le projet de loi sur la monnaie et le crédit. Adopté à l'unanimité par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Les propositions des députés lors du débat général, a noté le rapport complémentaire de la Commission des finances et du budget de l'APN, ont porté sur le renforcement de la finance islamique et la prolongation de la durée du mandat du gouverneur de la Banque d'Algérie et des vice-gouverneurs en vue d'assurer la stabilité de la Banque d'Algérie.

«Après avoir examiné le contenu des amendements proposés, il a été proposé l'amendement de certaines dispositions du projet de loi et l'introduction de nouvelles dispositions dont l'introduction d'un nouvel article 13 bis qui prévoit la prestation de ser-

ment par le gouverneur de la Banque d'Algérie et ses vice-gouverneurs», a indiqué la même source. Précisant que 13 amendements proposés ont été pris en charge, 7 amendements adoptés consensuellement et 25 retirés. Parmi les principaux amendements introduits au nouveau texte de loi sur la monnaie et le crédit, adopté, à l'unanimité, par les députés, l'amendement de l'article 13 relatif au rallongement de la durée du mandat du gouverneur de la Banque d'Algérie (BA) et de ses vice-gouverneurs à 5 ans. Lequel stipule que la direction de la Banque est assurée par un gouverneur assisté de trois vice-gouverneurs, tous nommés par Décret présidentiel pour une durée de 5 ans. «Le mandat du gouverneur de la BA est renouvelable une seule fois», a poursuivi la même source, faisant remarquer qu'en cas d'incapacité dûment constatée ou de faute lourde, le gouverneur est remplacé dans ses fonctions par l'un des vice-gouverneurs jusqu'à la désignation d'un nouveau gouverneur.

La Commission des finances et du budget à l'Assemblée popu-

laire nationale (APN) a également examiné 34 amendements dans le cadre du projet de loi relatif aux règles de la comptabilité publique et de la gestion financière, approuvé avant-hier mardi, à la majorité des représentants de l'APN. «Le débat, fructueux, autour du texte de loi avait permis d'expliquer les dispositions de la loi relatives au contrôle des dépenses publiques, à la transparence dans l'octroi des marchés publics et à la responsabilité des agents concernés par l'exécution du budget», a indiqué le ministre des Finances, Laaziz Faïd, à l'issue du vote.

Faisant remarquer que de telles mesures interviennent dans le cadre de la mise en œuvre du plan inclusif de réforme des finances publiques.

Pour sa part, le président de la Commission, Lakhdar Salmi a estimé que le projet de loi sur la monnaie et le crédit constitue un maillon fort dans les réformes financières initiées par les pouvoirs publics et issues des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. «Ces réformes visent à relever le taux de croissance économique, et permettent de gérer les crises en promouvant la gouvernance de la BA», a-t-il dit.

Rabah Mokhtari

### DIALOGUE SOCIAL

#### Projet de loi du travail

#### Des mécanismes plus flexibles pour le dialogue social

Le projet de loi relatif à la prévention et au règlement des conflits collectifs du travail et à l'exercice du droit de grève, a été adopté, à la majorité, avant-hier mardi, à l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar. Une plénière lors de laquelle les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont approuvé 19 amendements sur 57 proposés.

Cette loi, a indiqué le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaieb, à l'issue du vote, encourage le dialogue fructueux fondé sur le principe de respect des droits fondamentaux des travailleurs et des employeurs à travers ses dispositions favorisant le règlement à l'amiable des conflits collectifs par le renforcement des mécanismes de conciliation, de médiation et d'arbitrage. «Ce texte de loi prévoit également des mécanismes plus flexibles pour le dialogue social et plus efficaces pour le règlement des conflits collectifs du travail en vue d'assurer un climat favorable et préserver la paix et la stabilité sociales», a-t-il poursuivi. Mercredi dernier, Fayçal Bentaieb a présenté devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi relatif à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail et à l'exercice du droit de grève. C'était lors d'une plénière présidée par le vice-président de l'APN, Ghali Lansari et en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

«L'élaboration de ce texte de loi intervenait dans le cadre de la concrétisation de l'une des grandes lignes du Plan d'action du Gouvernement découlant des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives notamment aux relations professionnelles et au dialogue social, complétant ainsi l'instauration et la consolidation du système juridique national dans le domaine du travail et consacrant les dispositions de la Constitution de 2020», a-t-il indiqué.

Ce projet de loi, a-t-il poursuivi, a pour but de promouvoir et de renforcer le dialogue social, mais aussi les différents mécanismes de règlement à l'amiable, en vue de prévenir les conflits collectifs de travail et d'établir des relations professionnelles solides et durables, fondées sur un équilibre entre les droits des travailleurs et les intérêts des employeurs de manière à préserver l'emploi et à assurer la pérennité de l'outil de production, sans pour autant porter atteinte au droit collectif de défense des droits socio-professionnels des travailleurs.

Rabah M.

### BRÈVE

#### Energie

#### Priorité de garantir une couverture globale en électricité à tous les citoyens et investisseurs

Le ministère de l'Energie et des Mines a pour priorité de garantir la couverture des besoins en électricité à tous les citoyens et investisseurs du pays, a affirmé avant-hier mardi d'El Bayadh, le responsable du secteur, Mohamed Arkab. Lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, en compagnie des Présidents-directeurs généraux de Sonelgaz et de Naftal, respectivement Mourad Adjel et Abdelkader Chafi, le ministre de l'Energie et des Mines a indiqué que la stratégie de son département ministériel vise à assurer une couverture globale du réseau d'électricité à tous les citoyens et investisseurs dans les secteurs de l'industrie et de l'agriculture.

Inaugurant la station mobile de transfert et de distribution de l'électricité de 30/60 kilovolts qui alimente la zone industrielle de la commune de Rogassa et la zone d'activités de la commune d'El Bayadh, M. Arkab a affirmé que les moyens financiers sont disponibles, soulignant que la production de l'électricité au niveau national est abondante.

Le ministre a mis l'accent également sur le raccordement des zones industrielles, zones d'activités et périmètres agricoles au réseau d'électricité dans le cadre du programme du Gouvernement portant sur l'accompagnement des investisseurs pour relancer leurs différents projets, réaliser la croissance et créer des postes d'emploi au travers l'ensemble des wilayas.

Agence

Loin des règlements de comptes

## La lutte contre la corruption se poursuit

**L'Etat est déterminé à poursuivre la lutte contre la corruption, avait réaffirmé le Président Abdelmadjid Tebboune, lors de son entrevue périodique avec des représentants de médias nationaux, à la fin de l'année écoulée.**

L'argent corrupteur, qu'il soit propre ou sale, est rejeté du processus électoral, avait-il rappelé. Dans l'administration aussi, la moralisation gagne du terrain, même s'il reste des mesures à prendre, avait-il fait constater, mais il y a beaucoup de changements dans les comportements, par crainte de la réaction du public et par peur de la répression exercée contre les agents coupables d'actes de corruption, pour ne laisser aucune place aux magouilleurs et celui qui continue dans le même sens, paiera pour ses actes.

Dans le même ordre d'idées, il avait affirmé que l'ère de l'investissement et des marchés publics comme vecteur de corruption est révolue. En même temps, le Président Tebboune a appelé les institutions de l'Etat à poursuivre la lutte contre toute forme de corruption, quelles qu'en soient les ramifications, en coordination avec les instances et pays concernés. Un commentaire de l'APS fait observer que «dans un passé pas très lointain, les scandales de corruption étaient ramassés à la pelle.

Cette période de malversations diverses, de fuite des capitaux, de trafics en tous genres et de collusion de l'oligarchie prédatrice avec certains hauts responsables, est désormais révolue. Il relève que «dans cette Algérie d'après-Hirak, les affaires de corruption ne sont plus monnaie courante, et cela, depuis l'année 2020.

Il y a évidemment quelques affaires ici et là sans, toutefois, atteindre un niveau inquiétant.



■ Le Président Tebboune a appelé les institutions de l'Etat à poursuivre la lutte contre toute forme de corruption, quelles qu'en soient les ramifications, en coordination avec les instances et pays concernés. (Photo : DR)

Même si l'Algérie n'a pas totalement extirpé la corruption, le phénomène est vraiment infini-tésimal.

Il y a une diminution très nette de la corruption. On sait que le président de la République a eu à souligner la nécessité de «consacrer la suprématie de la Loi et de placer la protection du citoyen en tête des priorités et au centre des préoccupations de l'Etat».

Pour le Président Tebboune «la Justice est le seul et unique pouvoir habilité à se prononcer sur les affaires de corruption. Elle est la seule et unique source chargée de la mise en place des mécanismes judiciaires de prévention de la société contre ce fléau».

Le commentaire de l'APS rappelle que «dans un souci de protéger les cadres de la Nation, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a pris une batterie de décisions pour «dépénaliser» les erreurs de gestion».

«En revanche, poursuit le commentaire de l'APS, il n'y aura aucune circonstance atténuante à

un responsable qui s'en met plein les poches dans l'exercice de ses fonctions». Il cite le cas «de l'ex-ministre de la PME-PMI, Nassim Diafat, qui a usé et abusé de ses fonctions. Il est aujourd'hui entre les mains de la justice. L'épisode Diafat est la preuve de la fin de l'impunité.

«La gangrène est traitée immédiatement, elle ne doit pas se généraliser comme par le passé». L'APS a relevé que «l'affaire de la mise sous mandat de dépôt de l'ex-ministre Diafat a été une «aubaine» aux forces d'inertie qui ont investi la toile pour propager des fake-news dans un double objectif de montrer à l'opinion nationale et internationale qu'il y aurait quelque chose de pourrie dans la nouvelle Algérie. L'autre objectif de ces chapelles est de déstabiliser les cadres en créant un climat de peur et de suspicion». Pour l'APS, «il n'y a ni règlement de comptes, ni chasse aux sorcières», encore moins l'existence d'une liste de cadres en poste ou sans qui seraient «sous

contrôle judiciaire». Ceux qui rapportent ces fausses informations mettent le doigt dans une prise électrique. Car la réalité est toute autre. Sur des dizaines de milliers de cadres et de chefs d'entreprises que compte le pays, il n'y a que quelques dizaines qui sont sous les verrous pour des affaires de corruption.

Alors de grâce, laissons les cadres et les chefs d'entreprises contribuer activement à transformer l'Algérie.

«Il est vraiment inutile de se perdre dans la dédale des arrières-pensées des partisans du statu-quo». En fait, le combat contre la corruption qui doit se poursuivre, concerne les Algériennes et les Algériens, chacun à partir de son poste.

La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, créée par l'article 204 de la Constitution en remplacement de l'ancienne Autorité nationale, est opérationnelle depuis plusieurs mois.

Lakhdar A.

### DROGUES

**Ministère de la Défense nationale (MDN)**

**276 individus interpellés et plusieurs quantités de drogues saisies**

Dans le cadre de lutte antiterroriste, la cybercriminalité et la sécurisation du territoire, les forces de l'Armée nationale populaire ont appréhendé 276 individus au cours de plusieurs opérations menées à travers l'ensemble du territoire national.

Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), ces actions rentrent dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme. Le même communiqué a indiqué que des unités et des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont exécuté, durant la période allant du 5 au 11 avril 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national. Cependant et dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières nationales, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté 8 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national.

Le communiqué a ajouté que dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, 21 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à 4 quintaux et 62 kilogrammes de kif traité, et saisi 101.107 comprimés psychotropes. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et Tindouf, des détachements de l'ANP ont intercepté 216 individus et saisi 18 véhicules, 102 groupes électrogènes et 36 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, alors que 31 autres individus ont été arrêtés, et 2 fusils de chasse, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 37 tonnes et 13,6 quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national. De même, les Garde-frontières ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 16.514 litres à Souk Ahras, El-Tarf, Tébessa, Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar. D'autre part, les Garde-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 159 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 456 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

Moncef Redha

La prévention de la traite des êtres humains et des drogues

## M. Tabi souligne l'impératif de fédérer les efforts

La prévention de la traite des êtres humains et des drogues exigeait la conjugaison des efforts de tout un chacun, comme étant une question sociétale. C'est ce qu'a affirmé avant-hier le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, lors d'une plénière consacrée au débat des textes de loi relatifs à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, et celui relatif à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains. Concernant le phénomène de la traite des êtres humains, le ministre a relevé que ce texte de loi comprend l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention de ce phénomène par la Commission nationale de prévention contre la traite des êtres humains créée en 2016.

Cette dernière a adopté des «mécanismes de vigilance et de détection précoce des différentes formes du crime de traite des êtres humains, et ce, en coordination avec les différents intervenants dans la société pour assurer la protection et le soutien aux victimes». «Le texte de loi stipule que l'Etat est tenu d'assurer la protection des victimes et de renforcer la coopération institutionnelle et internationale en matière de prévention

contre ce crime, outre l'implication des collectivités locales et des institutions», a-t-il ajouté dans ce sillage.

Le premier responsable du secteur a indiqué, en sus, que le texte de loi relatif à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic de stupéfiants et de substances psychotropes comprend également «l'élaboration d'une stratégie de prévention de ces crimes confiée à l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onldt), sous la tutelle du ministère de la Justice en coordination avec tous les intervenants dans les différents départements ministériels et la société civile».

Dans ce cadre, M. Tabi a expliqué que son secteur avait opté pour l'approche préventive afin de lutter contre les deux phénomènes sans pour autant négliger l'aspect dissuasif. Il a cité à titre d'exemple la création de quatre nouveaux centres régionaux de traitement de la toxicomanie aux normes internationales, tout en réhabilitant ceux qui existent déjà, dans le but d'assurer une prise en charge optimale des toxicomanes, notamment les mineurs.

A une question sur l'emploi de la main d'œuvre étrangère, notamment africaine, le

ministre a précisé que «l'Algérie gère ce dossier conformément aux cadres juridiques nationaux et en application de ses engagements internationaux dans le domaine des droits de l'Homme», ajoutant que l'Algérie traite cette question dans des conditions légales et humanitaires, en coordination avec les autorités des pays de ces ressortissants étrangers.

Il a, par ailleurs, fait part de la révision du code de procédure pénale et du code pénal, pour «les adapter aux développements survenus, notamment dans le volet relatif aux dénonciateurs, qu'il s'agisse de la corruption, de la traite des êtres humains ou de l'usage de stupéfiants et de substances psychotropes». De leur part, les sénateurs ont salué la teneur des deux textes de loi qui visent à moderniser le système juridique de lutte contre la traite des êtres humains et l'usage de stupéfiants et de substances psychotropes, en mettant l'accent sur l'aspect préventif dans la lutte contre ces phénomènes sans négliger l'aspect dissuasif. Cependant, ils ont souligné que l'approche qui limitait ces phénomènes à l'aspect dissuasif «a prouvé son échec».

Manel Z.

## INFO EXPRESS

Les marchés de la solidarité

### Un soutien à l'intégration de la femme dans la production nationale

Les marchés de la solidarité, ouverts à travers le territoire national, sont «un soutien à l'intégration de la femme dans la production nationale», a souligné mardi à Tizi-Ouzou, la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Kaoutar Krikou. En visite d'inspection dans la wilaya afin de s'enquérir du déroulement des différentes opérations de solidarité lancées par son secteur à l'occasion du mois de ramadhan, en coordination avec d'autres secteurs, notamment la santé et le commerce, Mme Krikou a souligné que ces marchés de la solidarité offrent une opportunité pour les femmes productrices afin de commercialiser leurs produits. Elle a rappelé que les espaces de vente dédiés à la femme productrice sont «organisés au titre d'un programme intersectoriel lancé en février 2021 pour soutenir l'intégration de la femme dans la production nationale», relevant la «forte affluence» des citoyens vers les stands de la femme productrice. Mme Krikou a observé que «ces marchés de la solidarité ont joué un rôle important dans la commercialisation des produits de cette frange et dans le soutien de la femme rurale ou au foyer, dont la préoccupation principale était la vente de ses produits». La ministre qui a visité l'espace réservé à la femme productrice au marché de la solidarité ouvert à l'occasion du mois sacré à l'enceinte de l'ancienne gare routière du chef-lieu de wilaya, a eu le loisir de découvrir la riche palette des produits de la femme rurale ou au foyers proposée à la vente. Il s'agit notamment de différents types de couscous (à base de semoule de blé entier, d'orge, de glands, entre autres) et de galettes traditionnelles dont celle aux herbes (ail triquète, menthe, oignons verts, pouliot, pousses d'épinard), du lait frais de vache et de chèvre et dérivés, des légumes de potagers bio, des épices traditionnelles, des objets de la poterie et de la vannerie, entre autres. Par ailleurs, la ministre a assisté au Centre de loisirs scientifiques, à la cérémonie de remise de prix aux lauréats de la wilaya de Tizi-Ouzou du concours de recitation et de mémorisation du Coran dédiée aux personnes aux besoins spécifiques. ■

Henkel Algérie organise la 9<sup>e</sup> édition de «Tahla Lemma»

## Une initiative solidaire pour le mois sacré

Henkel Algérie reconduit son initiative solidaire «Tahla Lemma» portée par sa marque Pril Isis pour la 9<sup>e</sup> édition, à l'occasion du mois sacré.



Cette année encore, et pendant tout le mois de Ramadan, Henkel Algérie distribue des repas à travers le pays grâce à des partenariats avec des associations caritatives locales. C'est sous le thème «El Kheir i Lemna» que Henkel Algérie réitère son engagement sociétal en distribuant plus de 7.000 repas en partenariat avec les associations caritatives locales dans plusieurs wilayas du pays comme Oran, Constantine

et Alger. Des volontaires de plusieurs villes dont des employés de Henkel Algérie s'attellent à la préparation des repas. Ces événements sont l'occasion de célébrer Ramadan dans un esprit de convivialité, de partage et de solidarité. M. El Hadi Mo-

hamed Hamma, Directeur Marketing à Henkel Algérie, a déclaré à cette occasion : « La solidarité et le partage sont des valeurs fondamentales chez Henkel Algérie, c'est pour cela que nous sommes particulièrement fiers de perpétuer l'initiative «Tahla

Lemma» devenue une véritable tradition pour la marque Pril Isis. Nous sommes ravis de contribuer à apporter une part de bonheur et de convivialité à ceux qui en ont le plus besoin pendant ce mois béni, et nous nous engageons à continuer à soutenir la communauté algérienne, pendant le Ramadan et tout au long de l'année». Au fil des années et grâce à cette initiative, plus de 300.000 repas ont été distribués aux foyers les plus modestes sur l'ensemble du territoire national. En plus de 20 ans de présence en Algérie, Henkel continue à être un acteur économique engagé dans la société algérienne à travers de nombreuses initiatives solidaires et citoyennes. ■

Haouch Errih - 6500 logements AADL de Blida

## Belaribi demande d'accélérer les travaux

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, accompagné de Ahmed Mabad, wali de Blida, a effectué une visite surprise sur le site de 6500 logements AADL «Haouch Errih» à Blida. Le ministre a inspecté les travaux de préparation extérieure et a ordonné l'ouverture de voies supplémentaires pour faciliter la circulation sur le site. Il a également inspecté les travaux de parachèvement des murs de soutènement, dont le taux d'achèvement s'élevait à 25%. Il a demandé que les travaux soient effectués en système 3x8. La réalisation des travaux du mur de soutènement permettra d'accélérer la réalisation des différents travaux pri-

maires et secondaires. D'autre part, le directeur de l'équipement public de la wilaya de Blida a présenté les différents équipements et ouvrages accordés par le secteur au site, représentés par : 3 écoles primaires, 1 collège, 1 lycée, 1 clinique multiservices, et 1 commissariat de sûreté urbaine. Le ministre a ajouté qu'il fallait que les quatre équipements publics démarrent avant fin mai, et que les autres équipements démarrent avant fin juin. Il a également ordonné de travailler en système 3x8, en réduisant le délai d'exécution à 10 mois pour les travaux secondaires, 8 mois pour la polyclinique et 6 mois pour les 3 écoles primaires. Le DG de l'AADL, a également or-

donné l'attribution de commerces en direction du centre postal, du siège de Sonelgaz, de l'antenne municipale, du siège des ressources en eau, ainsi que d'Algérie Télécom. En ce qui concerne les travaux d'électricité et de gaz, ils se poursuivent et la coordination avec la société Sonelgaz est en place. Il en est de même pour le raccordement aux réseaux d'eau, le ministre ayant ordonné la préparation d'une présentation spéciale de tous les travaux de raccordement aux différents réseaux en fin de semaine et de travailler pour accélérer le rythme de réalisation.

Rachid Lounas

Londres

## Le prestigieux Royal Albert Hall se met à l'heure d'un Iftar mémorable

Vendredi 7 avril, l'effervescence des grands soirs régnait aux marches du majestueux Royal Albert Hall. Devant l'un des édifices les plus emblématiques de Londres, dont les pierres, si elles pouvaient parler, raconteraient son inauguration historique, en 1871, en hommage au défunt mari de la reine Victoria, un « open Iftar » exceptionnel s'est tenu. Ils n'auraient manqué pour rien au monde ce grand repas de rupture du jeûne, près de 500 citoyens musulmans se sont rassemblés devant le prestigieux bâtiment circulaire en briques rouges, pour partager ce moment unique de communion et de convivialité. Au cours de cette soi-

rée mémorable, dont Osman Koray Ertaş, l'ambassadeur de Turquie au Royaume-Uni, était l'hôte de marque, l'Adhan a pour la première fois résonné au pied du célèbre monument, devenu, au fil du temps, l'une des salles de concert les plus prisées au monde. La voix mélodieuse de Abdullatif Aydin, un urologue d'origine turque, s'est élevée puissamment vers son gigantesque dôme de verre, jusque vers le firmament. Et en l'espèce, nul besoin de recourir à l'acoustique de grande qualité du Royal Albert Hall pour faire vibrer les coeurs de l'assistance. ■

## INFO EXPRESS

Santé

### La numérisation des hôpitaux généralisée en juin prochain

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a affirmé, mardi à Alger, que la numérisation des services au sein des hôpitaux sera généralisée d'ici juin prochain, indiquant que le taux de numérisation notamment des urgences et des polycliniques a dépassé 75%. Intervenant à l'ouverture des travaux d'une rencontre d'évaluation de la numérisation, tenue par visioconférence, M. Saihi a précisé que «la numérisation des hôpitaux sera généralisée d'ici le mois de juin prochain», faisant savoir que «le taux de numérisation notamment des urgences et des polycliniques, via un système automatisé de traçabilité des soins, a dépassé 75%». La numérisation du secteur de la Santé et l'utilisation des technologies digitales dans la collecte, l'analyse et le stockage des données «ne seront possibles qu'une fois que le citoyen disposera d'un dossier médical et d'un numéro d'identité nationale de santé (INS) valable toute la vie», a souligné le ministre. Il a rappelé que son secteur avait procédé à la généralisation, par étapes, du système de numérisation au niveau des services hospitaliers, à travers la mise en place d'«une base de données sécurisée pour chaque patient». Le ministre a en outre rappelé qu'«un formulaire électronique des demandes, accessible à l'ensemble des établissements de santé publique, a été lancé le 3 avril dernier», expliquant que cette nouvelle méthode permettra «de rationaliser les dépenses et de répondre immédiatement aux demandes des établissements de santé». Le formulaire électronique permettra également de «faire une économie de temps, d'efforts et de ressources financières», mais également de «contrôler les produits pharmaceutiques et d'assurer leur distribution de façon rationnelle aux différents établissements de santé», a-t-il ajouté. Le ministère avait procédé au raccordement de l'ensemble des établissements de santé à la fibre optique et ce en coordination avec les services d'Algérie Télécom. Cette opération, explique M. Saihi, permettra d'échanger les dossiers des patients entre les établissements de santé et leur staffs médicaux, soulignant que son secteur «permettra au citoyen d'accéder, les prochaines semaines, à son dossier médicale via un espace numérique outre la prise de rendez-vous à distance à travers une application mobile simple contenant toutes les spécialités disponibles». ■

La nouvelle révolution de la photographie mobile

## La série OPPO Find X6 révèle un concept d'imagerie inédit

OPPO a récemment dévoilé sa dernière série de smartphones haut de gamme, la série Find X6, en Chine. Équipée d'un nouveau système à trois caméras principales comprenant une caméra large avec un grand capteur de 1 pouce, une caméra téléobjectif périscopique révolutionnaire et une caméra ultra-large de haute qualité, la série OPPO Find X6 élève encore le niveau de la photographie mobile et démontre son engagement inébranlable envers la technologie d'imagerie. La série Find X6 est équipée du système d'imagerie le plus puissant d'OPPO à ce jour, offrant non pas une mais trois caméras principales pour amener la photographie des smartphones dans une nouvelle ère. La série Find X6 permet à la photographie sur smartphone de couvrir à la fois les environnements proches et lointains, lumineux et sombres, pour

la toute première fois. Parmi les trois caméras principales, le téléobjectif périscope est doté d'un grand capteur de 1/1,56 pouce avec un grand pixel de 2µm, le plus grand capteur de toutes les caméras téléobjectif présentes dans un smartphone à ce jour. En ce qui concerne l'appareil photo grand angle, le Find X6 Pro dispose de la plus grande surface de capteur photosensible du marché avec son capteur de 1 pouce. En outre, le capteur ultra-large de 1/1,56 pouce du Find X6 Pro est considéré lui aussi d'une taille sans égal dans le marché. La longueur focale de 15-144 mm avec une expression des couleurs et un effet d'ombre presque sans faille apportés par les trois appareils photo principaux, qui offre une expérience d'image qui rivalise avec celle des DSLR, mais en plus simple. Le téléobjectif Periscope de la série OPPO

Find X6 réinvente totalement l'utilisation des téléobjectifs sur les smartphones. S'appuyant sur les 50 millions de pixels de son capteur téléobjectif périscopique, la série OPPO Find X6 offre un nouveau zoom hybride 6x avec une qualité optique totale et des performances exceptionnelles, même dans les conditions de faible luminosité. Sans nécessiter l'utilisation d'un zoom numérique, le Find X6 peut enregistrer des photos en pleine résolution et des vidéos 4K avec une qualité d'image qui dépasse celle d'un téléobjectif X5 complètement optique. Avec ses capacités de collecte de lumière inégales et sa longueur focale de 65 mm, le téléobjectif périscopique de la série Find X6 transforme complètement l'expérience de la photographie de portrait sur smartphone. ■

Sahara occidental

## Le revirement de Madrid est contraire au droit international



«L'Union progressiste des procureurs regrette le changement de cap de la politique internationale que vous avez mené par rapport au processus inachevé de décolonisation du Sahara occidental», a écrit l'UPF dans une lettre ouverte adressée à Sanchez, soulignant que son soutien au sinistre plan d'«autonomie» proposé par le Makhzen «ne respecte pas le plan de paix de 1991 que le Royaume du Maroc lui-même a signé avec le Front Polisario, plus tard approuvé par le Conseil de sécurité de l'ONU». Ce revirement «aggrave les positions tenues par nos gouvernements précédents et, ce qui est encore plus inquiétant, contrevient au droit international actuel», a ajouté l'UPF. Rappel-

**L'Union progressiste des procureurs espagnols (UPF) a regretté le revirement du chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, sur le conflit au Sahara occidental, soulignant que sa nouvelle position est «contraire au droit international et aux obligations contractées par l'Espagne».**

lant, dans ce contexte, que l'ONU considère depuis 1963 le Sahara occidental comme un territoire non autonome et devrait donc être décolonisé par un référendum d'autodétermination, l'UPF a souligné que «l'Espagne ne s'est pas effectivement acquittée des obligations décou-

lant de son statut de puissance administrante du territoire». A ce titre, «et conformément aux dispositions de la Charte des Nations unies, l'Espagne a le devoir de promouvoir l'aide et les intérêts du peuple sahraoui, afin d'obtenir son progrès social, économique, politique et éducatif (...) et de transmettre des informations périodiques à l'ONU sur la situation dans laquelle se trouve ce peuple», a noté l'Union progressiste des procureurs espagnols, note l'APS. Avant de conclure : «C'est à partir de ce cadre constitutionnel et en rappelant les obligations contractées par notre pays, non seulement en tant que membre de l'Union européenne et de la communauté internationale, mais,

fondamentalement, en tant que puissance administrante, que nous souhaitons que vous, en tant que chef du gouvernement espagnol, adoptiez les mesures nécessaires pour assurer le respect de toutes les obligations internationales par l'Espagne, afin de permettre l'organisation du référendum sur l'autodétermination du peuple du Sahara occidental». Le Premier ministre espagnol est dénoncé par l'opinion publique internationale et le peuple espagnol. De nombreux politiciens d'Espagne ont exprimé leur colère contre le revirement du Premier ministre espagnol. De nombreux élus d'Espagne ont réitéré le soutien au peuple du Sahara occidental pour l'indépendance.

**Abdelkader T.**

Palestine

## La CPI appelée à travailler «sérieusement» sur la question palestinienne

Un Centre palestinien des droits de l'Homme a appelé, mardi, la Cour pénale internationale (CPI) à «travailler sérieusement sur la situation en Palestine», suite au meurtre d'un jeune garçon à Ariha par des balles de l'armée d'occupation sioniste. Par le biais d'un communiqué, le Centre palestinien pour les droits de l'Homme a déclaré que «l'assassinat du garçon Mohammad Fayez Awadat, par l'armée d'occupation, fait partie des crimes de guerre et des meurtres résultant d'un usage excessif de la force». Le Centre a appelé la communauté internationale à «prendre des mesures immédiates pour mettre fin aux crimes de l'occupation et aux doubles standards dans l'application du droit international», exhortant le procureur de la CPI «à travailler sérieusement sur la situation en Palestine». Lundi, le ministère palestinien de la Santé a annoncé qu'un Palestinien était tombé en martyr et d'autres blessés par des balles de l'armée d'occupation lors

de son raid sur le camp d'Aqabat Jaber à Ariha, en Cisjordanie occupée. Deux Palestiniens sont tombés en martyrs mardi durant un raid militaire sioniste en Cisjordanie occupée, a-t-on annoncé de source palestinienne. Un haut responsable palestinien a affirmé avoir été informé du décès de ces deux Palestiniens, non identifiés dans l'immédiat à Naplouse. Lundi, un autre Palestinien est tombé en martyr durant un raid militaire sioniste près d'Ariha en Cisjordanie occupée. Le jeune palestinien a succombé à ses blessures après du raid des forces d'occupation contre le camp d'Aqabat Jaber, au sud d'Ariha. Les forces de l'armée d'occupation ont pris d'assaut le camp et ont encerclé plusieurs maisons, provoquant des affrontements au cours desquels un jeune homme a été blessé par balles à l'abdomen et à la poitrine. Deux autres jeunes ont été touchés aux membres inférieurs et ont été transportés vers un hôpital.

**APS**

Arménie/Azerbaïdjan

## Nouveaux accrochages aux frontières

Quatre militaires de l'armée arménienne ont été tués et six autres blessés ce mardi lors d'affrontements avec les forces armées azerbaïdjanaises près du village de Tekh dans la région de Syunik en Arménie, a annoncé le service de presse du ministère de la Défense du pays. «À la suite d'une provocation azerbaïdjanaise, la partie arménienne a fait état de quatre tués et six blessés. L'Azerbaïdjan compte de nombreux morts et blessés. À 20h30 [UTC+4], la situation en première ligne est relativement stable», indique le communiqué. Dans le même temps, le service de presse du ministère arménien publie une vidéo montrant des militaires azerbaïdjanais approcher en voiture, en vue d'une provocation, des soldats arméniens effectuant des travaux d'ingénierie, avant d'ouvrir le feu sur eux. Le ministère de la Défense de l'Azerbaïdjan a annoncé ce mardi la mort de trois militaires des forces armées de la république lors d'un affrontement à

la frontière avec l'Arménie. «Alors qu'ils réprimaient une provocation du côté arménien, les militaires azerbaïdjanais Vidadadi Zalov, Elchad Gasanov et Saboukhi Taguiev ont été tués», a déclaré le ministère de la Défense dans un communiqué. Selon le ministère de la Défense, les forces armées arméniennes ont tiré sur les positions de l'armée azerbaïdjanaise dans la direction de Latchinsk depuis leurs positions près du village de Dyg de la région de Goris à 16h20 (UTC+4) le 11 avril. Selon Bakou, la partie arménienne a alors utilisé des mortiers et des armes de gros calibre. «La provocation de la partie arménienne a été résolument réprimée, ses positions de tir ont été éliminées», peut-on lire dans la déclaration. Selon le ministère, la situation est maintenant relativement calme dans la région, la situation opérationnelle est sous le contrôle total des unités de l'armée azerbaïdjanaise. ■

## Sahara occidental : Moscou note le rôle de l'ONU

Le ministère russe des Affaires étrangères a noté le rôle stabilisateur de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) dans la création de conditions favorables «sur le terrain» pour promouvoir un règlement dans la région. C'est ce qui ressort d'un communiqué publié mardi par la diplomatie russe. «Nous sommes heureux de recevoir des informations sur

la livraison de carburant et de nourriture par un convoi terrestre aux sites de la Minurso à l'est du mur de sable entre le 5 et le 7 avril», a déclaré le ministère. «Nous notons le rôle stabilisateur important de la mission dans la création d'un environnement favorable «sur le terrain» pour l'avancement du règlement du [conflit du] Sahara occidental. Dans ce contexte, nous procédons à la nécessité d'assurer son

fonctionnement efficace», a ajouté la diplomatie russe. Le ministère russe des Affaires étrangères a notamment souligné que Moscou voulait «une solution juste, à long terme et mutuellement acceptable de la question du Sahara occidental sur la base juridique internationale universellement reconnue, y compris les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU». ■

# spiritualité

Islam

## Ramadhan est un mois d'ascèse, de prière et de partage pas de boulimie

Par Dr Mohamed Chtatou

**L'Islam est une religion communautaire et collectiviste qui se soucie beaucoup du bien-être de l'individu au sein de son groupe social, de l'homogénéité de la société et de son caractère inclusif. Il prescrit de bonnes relations entre les membres de la société, car si la société est forte et saine, l'Oumma (nation islamique) se portera sans aucun doute bien. Elle prescrit également le respect des autres religions et cultures et la recherche de la paix et de la fraternité des hommes dans le monde entier.**

**A**ime ton prochain : solidarité collective. L'une des valeurs importantes de la religion de l'Islam est la coopération bénéfique et la compréhension mutuelle selon la sourate suivante : « ... Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression. Et craignez Allah, car Allah est, certes, dur en punition ! » (Sourate 5, Verset 2).

Ainsi, Allah ordonne à tous les musulmans de s'entraider pour former une structure sociale forte dans une communauté basée sur les valeurs de solidarité, de soutien mutuel et de souci du bien-être de l'autre. Ceci est encore souligné dans un Hadith du Prophète Mohammed, (Salla Allah alayhi wa salam) : S'entraider est sans doute une action à double tranchant : – Prendre soin : montrer de l'intérêt pour l'autre et lui apporter soutien et aide si nécessaire, et – Partager : aider les nécessiteux et les pauvres de la société.

Les valeurs de bienveillance et de partage ont été sanctifiées par le Prophète (Salla Allah alayhi wa salam) dans ses différents hadiths, il parlait gentiment de son voisin au point que le fidèle pensait qu'il allait le rendre éligible à l'héritage des autres personnes de son entourage.

Si le Prophète (Salla Allah alayhi wa salam) fait du "voisin" un membre très important de la société, cela signifie que la solidarité collective est l'aspect le plus important de l'Islam social. De plus, le Prophète (Salla Allah alayhi wa salam) n'a pas précisé que le "voisin" doit être musulman, ce qui signifie que le bon traitement des personnes de votre entourage s'applique à tous, indépendamment de leur religion, de leur couleur ou de leur statut social.

En plus du partage et de la bienveillance, Allah a instruit les musulmans, de lire le Coran pendant ce mois sacré de Ramadhan, non pas mécaniquement mais plutôt intelligemment pour faire sonner ses contours saillants dans l'oreille du fidèle afin de faire ressortir dans son âme et son esprit des valeurs telles que :

- La paix et la fraternité de tous les hommes;
- Le respect de l'autre et la pleine acceptation de son "altérité" ;
- Le respect de l'ancienneté ;
- Le partage et la bienveillance ;
- L'empathie ;
- La responsabilité sociale mutuelle ;
- Le pardon ;
- L'égalité et l'équité ;

- la justice ;
- Manifestation d'affection et d'amour ; etc.

L'Islam n'est pas seulement une question de prière, c'est aussi une question de bonnes relations et de bon traitement des autres : "La religion est un bon traitement des autres". Le Coran indique très clairement que la Nuit du Destin (laylat al-Qadr) est préférée à 1000 mois : Nous l'avons certes, fait descendre (le Coran) pendant la nuit d'Al-Qadr. Et qui te dira ce qu'est la nuit d'Al-Qadr ? La nuit d'Al-Qadr est meilleure que mille mois. Durant celle-ci descendent les Anges ainsi que l'Esprit, par permission de leur Seigneur pour tout ordre. Elle est paix et salut jusqu'à l'apparition de l'aube.

Cette valeur est immense. A tel point que, dans le Coran, une sourate entière (citée ci-dessus) est consacrée à cette nuit (Sourate al-Qadr, N° 97). Le Texte dit que cette nuit est meilleure que mille mois. Elle a donc plus de valeur qu'une vie. Faites les calculs et vous verrez que cela fait plus de quatre-vingt-trois ans. C'est donc une nuit d'adoration qui vaut mieux qu'une vie d'adoration.

Le mois de Ramadhan est le seul mois de l'année mentionné dans le Noble Coran lorsqu'Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « (Ces jours sont) le mois de Ramadhan au cours duquel le Coran a été révélé [...] » (Sourate 2, Verset 185).

Le Prophète (Salla Allah alayhi wa salam) rapporta le mérite de ce mois béni en disant : « Quiconque jeûne le mois de Ramadhan avec une foi sincère et en espérant la rétribution d'Allah, se verra pardonner tous ses péchés antérieurs. » (Hadith rapporté par al-Boukhari et Mouslim).

Ce mois sacré est censé être l'építome de la pensée et de la philosophie islamiques s'articulant autour de valeurs nobles telles que :

- Les bonnes relations entre les gens ;
- La responsabilité envers les autres membres de la société ;
- La paix intérieure et extérieure ;
- la solidarité active, etc.

### Un élan de tolérance, de paix et de bienveillance

Le mois du Ramadhan est définitivement un mois de partage et de solidarité. Faisant partie des cinq piliers de l'Islam, ce mois représente quatre semaines de charité, de frugalité et de piété durant lesquelles les musulmans doivent faire preuve de don de soi et de soutien aux plus démunis.

Cet élan de solidarité est partagé par les musulmans et les non-musulmans, reflétant les valeurs de tolérance, de bienveillance et de paix qui les rassemblent. A cette occasion, plusieurs opérations sont lancées en faveur des familles qui sont dans le besoin afin qu'au moment de la rupture du jeûne, des repas de fête rassemblent toutes les familles.

Ce message d'humanité est une preuve supplémentaire que les valeurs de respect prévalent entre les différentes religions. Que ce soit sous forme d'aide financière ou de distribution de paniers, les bienfaiteurs peuvent se permettre d'aider ceux qui sont dans le besoin ou qui sont éloignés de leur famille. Dans cette démarche, aucune partie de la population n'est mise à l'écart, notamment les personnes âgées. Ces dernières participent d'ailleurs aux activités organisées par les associations en leur faveur.



Accueillir une ferveur religieuse de grande intensité, rechercher le repentir et le pardon, mais aussi préparer les fidèles à ce que l'on pourrait appeler l'altruisme social, tels semblent être quelques-uns des enjeux des temps de jeûne du Ramadhan.

### La véritable signification du Ramadhan

Le mois de Ramadhan est le 9ème mois du calendrier musulman. Ce mois marque le début de la révélation du Coran faite au Prophète Mohammed (Salla Allah alayhi wa salam). Aussi, le Ramadhan est le mois de jeûne par excellence. Le jeûne du mois de Ramadhan est l'une des obligations rituelles de l'Islam et aussi l'un des cinq piliers de la religion musulmane. Mois de spiritualité et de solidarité, chaque année plus d'un milliard et demi de musulmans le célèbrent dans la joie et le partage.

La privation volontaire de nourriture rappelle la faim, la souffrance et la pauvreté dans le monde. De Tanger à Jakarta, de Nouakchott à Kaboul, les musulmans découvrent au quotidien le vrai sens des valeurs universelles, celles de l'humanité, du respect et de l'entraide pour renforcer les liens sociaux.

En jeûnant, les riches comprennent ce que les défavorisés vivent au quotidien, et ils profitent de la générosité ambiante pour bien se nourrir durant ce mois. Parmi les activités sociales populaires, citons les opérations d'aide alimentaire visant à aider les personnes démunies à rompre leur jeûne en distribuant des colis alimentaires ou en offrant des repas chauds. Ces opérations sont souvent organisées par des associations, des sociétés ou simplement des familles. Il a été rapporté que le Prophète Mohammed (Salla Allah alayhi wa salam) a dit : « La meilleure aumône est celle qui est faite pendant le mois de Ramadhan (Hadith rapporté par Tirmidhi). Et le Prophète (Salla Allah alayhi wa salam) était le plus généreux des hommes.

### Le Ramadhan n'est pas la boulimie

Tout comme Noël dans le monde occidental, le Ramadhan est devenu, hélas, un mois de fête de la boulimie, alors qu'en réalité, l'Islam prive les gens de nourriture, d'eau et d'autres plaisirs charnels pendant la journée pour éveiller chez l'individu les valeurs de solidarité et d'empathie.

Les pauvres souffrent du manque de nourriture toute la journée, tous les jours, un bon musulman en faisant l'expérience de

cette souffrance pendant un mois entier peut expérimenter les douleurs du manque. La douleur de la faim se veut une approche pédagogique pour lui faire prendre conscience de la situation difficile de l'autre afin de se soucier de lui tout au long de l'année et pas seulement quelques jours ou quelques semaines. Le Ramadhan, c'est aussi s'abstenir de manger trop et de s'empiffrer à l'infini le soir.

Le Ramadhan est censé activer chez le bon musulman les valeurs d'empathie et de générosité : partager la nourriture, le temps, l'amour et le respect avec les nécessiteux au quotidien, tout au long de l'année. Le jeûne est également une entreprise personnelle saine ; il aide le corps à éliminer les toxines présentes dans les différents aliments et boissons tout au long de l'année.

### Le mois de l'aumône et du bien

L'aumône sadaqa, qu'elle soit obligatoire ou facultative, est une institution fondamentale de la solidarité. Il est important de noter que les textes coraniques et prophétiques n'excluent pas les non-musulmans de l'aide humanitaire. Si un musulman (malade, enceinte, voyageur, etc.) ne peut pas jeûner pendant le mois de Ramadhan, il lui est demandé de nourrir chaque jour un pauvre. Ainsi, le rite du jeûne siyâm peut être remplacé par le rite de l'aumône sadaqa. En d'autres termes, l'acte social (l'aumône) équivaut et remplace en même temps l'acte spirituel (le jeûne du Ramadhan). C'est la période de l'acceptation et du bien ; la porte du bien est ouverte pour celui qui le désire, et le diable est enchaîné ; selon Abou Houréira le Messenger d'Allah (Salla Allah alayhi wa salam) a dit : « Lorsque le mois de Ramadhan arrive, les portes du paradis sont ouvertes, les portes de l'enfer sont fermées et les diables sont enchaînés » (Hadith rapporté par Al-Boukhari et Mouslim).

Et il a dit aussi que le Messenger d'Allah (Salla Allah alayhi wa salam) a dit : « Lorsque la veille du mois de Ramadhan arrive, les diables et les génies désobéissants [pervers] sont enchaînés, les portes de l'enfer sont fermées et aucune de ses portes ne sera ouverte, et les portes du Paradis sont ouvertes et aucune de ses portes ne sera fermée, et on appelle : "O Toi qui désire le bien, vient ! Et O Toi qui désire le mal, arrête-toi ! ; Et Allah affranchit des gens de l'enfer chaque nuit [pendant le mois de Ramadhan] » (Hadith rapporté par Ibn Maajah).

Hausse vertigineuse des prix des ingrédients à Mostaganem

## Recette salée pour les gâteaux de l'Aïd El-Fitr

Comme à l'accoutumé, toutes les familles algériennes consacrent les derniers jours du Ramadhan spécialement à la préparation des gâteaux de l'Aïd El-Fitr. Depuis quelques jours déjà, les ménagères Mostaganémoises s'activent à faire les marchés pour acheter les ingrédients nécessaires pour la confection de plusieurs modèles de gâteaux traditionnelle et moderne notamment.

Ainsi, les prix des ingrédients notamment les fruits secs suscitent la déception des petits ménages, une hausse des prix constatée vertigineuse, et surtout inexplicable. Les prix des fruits secs se sont envolés ces derniers mois. L'augmentation des prix des fruits secs n'a pas fait vraiment des contents et des nonchalants. Du coup, les pruneaux et les raisins secs, noix de cajou, pistaches



■ L'inflation qui touche les produits de large consommation égrène de plus en plus le pouvoir d'achat des Algériens.

sont hors de portée étant donné qu'ils sont majorés respectivement entre 2.300DA et 2.600kg le kilo, alors n'en parlons pas des ananas et les abricots séchés dont le prix a atteint des re-

cords. Tout le monde s'accuse alors que le simple consommateur est livré à lui-même. Aussi, l'offre par rapport à la demande n'est pas suffisante, ce qui fait que la spéculation gagne du terrain

devant des consommateurs sans défense. Cette hausse des prix des produits de large consommation ne touche pas seulement les fruits secs, puisque les de plusieurs autres produits alimentaires ont connu une hausse significative ces derniers mois.

L'inflation qui touche les produits de large consommation égrène de plus en plus le pouvoir d'achat des Algériens qui constatent, malgré eux, à chaque occasion, comme le mois de Ramadan, et les fêtes de l'Aïd, une hausse des prix.

À l'occasion de Ramadhan et l'Aïd, en plus de la saison estivale qui arrive à grand pas, où les fêtes se multiplient, les fruits secs ont connu une hausse considérable, et les petits ménages sont obligés de mettre la main dans la poche pour ne pas rater l'ambiance unique et conviviale de l'Aïd.

N.Malik

Khenchela

## Plus de 360 foyers de Taouzianet et El Hamma raccordés au réseau de gaz

Un total de 363 foyers des communes de Taouzianet et d'El Hamma, dans la wilaya de Khenchela ont été raccordés, hier mardi au réseau de gaz naturel.

Le wali de Khenchela, Youcef Mehiout a ainsi présidé la mise en service du raccordement au réseau de gaz de 148 foyers à "Dhraâ Ramoul" dans la commune de Taouzianet et 215 autres foyers dans la commune d'El Hamma.

Le premier projet de desserte de 148 foyers à "Dhraâ Ramoul" (Taouzianet) a nécessité la réalisation d'un réseau de 17 km dans un délai de cinq mois pour une enveloppe financière de 26,8 millions DA, selon les explications données à l'occasion par le directeur des études à la direction de wilaya de distribution de l'électricité et du gaz, Laïche Sekaoui.

Le même cadre a ajouté que 25 foyers de l'agglomération mitoyenne à la RN-88 dans la com-

mune d'El Hamma ont été desservis à la faveur de la réalisation en 45 jours d'un réseau de distribution de 3,5 km pour une enveloppe financière de 3,2 millions DA en plus de 190 foyers des localités de "Foum Tefisset" et "El Manchar" de la même collectivité locale reliés grâce à un réseau de distribution de plus de 33 km.

Selon la même source, 45 autres foyers du village "Ouled Djebel" dans la commune de N'sigha seront raccordés jeudi au réseau de gaz naturel à la faveur d'une opération du programme complémentaire de développement décidé pour la wilaya de Khenchela par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Ce projet qui porte sur la réalisation d'un réseau de distribution de plus de 10 km aura été exécuté dans un délai de quatre mois pour une enveloppe financière de plus de 9 millions DA.

Les citoyens approchés par l'APS ont exprimé



leur joie de voir leurs foyers reliés au réseau de gaz leur évitant ainsi les déplacements vers les chefs-lieux de leurs communes pour s'approvisionner en bouteilles de gaz butane notamment en hiver.

### INFO EXPRESS

Tébessa

#### Un réseau de trafic de psychotropes démantelé et des munitions saisies

Les éléments de la Sûreté de wilaya de Tébessa ont réussi à démanteler un réseau criminel de trafic de stupéfiants composé de 4 personnes qui s'adonnaient à la vente illégale de psychotropes, et ont saisi 60 flacons de ces produits, ainsi que des munitions d'arme à feu, a-t-on indiqué mardi, dans un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps constitué.

Selon le même document, les éléments de la cinquième Sûreté urbaine de la wilaya de Tébessa ont exploité des informations faisant état de la présence d'une bande de malfaiteur qui était sur le point d'introduire dans la wilaya des quantités de psychotropes.

Un véhicule a été immobilisé, au niveau d'un barrage dressé et quatre individus à son bord ont été arrêtés en leur possession 60 flacons de psychotropes et une somme de 606.000 DA en faux billets, a-t-on précisé.

Munis de mandats de perquisition, les éléments de la Sûreté ont procédé à des fouilles dans cinq domiciles en relation avec cette affaire, 388 pièces de drogues divers ont été saisies, ainsi que 224 balles de pistolet automatique, une balle de Kalachnikov, 18 cartouches de fusil de chasse 12 mm, un gilet de chasseur, des armes blanches dangereuses et 590.000 DA constituant le produit de ces activités criminelles, a-t-on ajouté. Après les procédures d'usage, les accusés ont été présentés devant la justice, a-t-on fait savoir.

APS

Tiaret

## La réussite de l'expérience de la culture du tournesol mise en exergue

Les participants aux travaux d'un colloque régional sur la culture du tournesol organisé mardi à Tiaret, ont insisté sur la réussite de cette culture atteignant des résultats satisfaisants.

Le débat entre techniciens et agriculteurs de 12 wilayas de l'Ouest du pays s'est articulé autour des conditions nécessaires à cette culture, à l'instar du machinisme, de l'accompagnement technique et les incitations financières, et ce en vue de la réussite de cette expérience pilote qui peut épargner l'importation de la matière première de la production des huiles alimentaires.

Le directeur central chargé de la production et régulation des filières végétales au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed El Hadi Sakhri qui a présidé

cette rencontre, a indiqué que «toutes les conditions sont prêtes pour le lancement de cette expérience étant donné que l'Algérie a entamé depuis deux saisons l'expérience de la culture du colza permettant de réduire les obstacles».

L'approvisionnement en semences, arrivées en Algérie le 6 avril courant, a été confiée à des coopératives de céréales et de légumes secs, sur la base d'une liste d'agriculteurs désirant exercer cette activité, établie par les directions des services agricoles, a-t-il dit. Il a été convenu entre le ministère de tutelle et l'opérateur économique «Cevital» d'adopter un prix de référence pour un quintal de tournesol, en plus d'une aide estimée à 3.000 DA le quintal et la possibilité d'obtenir un crédit Refig. Le même

responsable a également évoqué la programmation de 2.200 hectares pour la culture du tournesol dans les wilayas de l'Ouest du pays pour la campagne en cours, sur un total de 45.000 hectares au niveau national.

Pour sa part, le directeur régional de l'Office algérien interprofessionnel des céréales de la région de l'Ouest (Oran) a affirmé la disponibilité de divers équipements que les agriculteurs utilisent, notamment les tracteurs de pointe dans les 16 CCLS encadrées par l'OAIC.

Le directeur de la ferme d'expériences et de production des semences de Sebaine (Tiaret), Mourad Trari a, de son côté, souligné que des cadres de l'institut ont mené dans les dernières semaines, une campagne de

sensibilisation des agriculteurs pour expliquer les avantages de la culture du tournesol liés au sol et au processus agricole et économiques pour l'agriculteur, déclarant «nous sommes prêts à fournir le soutien et vulgarisation nécessaires».

Ce colloque régional a enregistré la présence de directeurs des services agricoles (DSA), d'instituts technologiques, de CCLS, de présidents de chambres agricoles, d'agences de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), d'agences de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), de représentants de l'opérateur économique Cevital, de bureaux d'études, de conseils professionnels de céréales et d'agriculteurs des fermes pilotes.

APS



# enquête

France

## Les dessous de l'étude sur les crèches « maltraitantes »

**Il y a un an, en février 2022, j'avais publié un article intitulé « Les dessous du scandale des maisons de retraite en France ». Au début de l'année 2023, j'ai rédigé un second article intitulé « Le gouvernement Macron : Fossoyeur des maisons de retraite ».**

Dans les deux textes, je démystifiais la campagne de dénonciation menée contre les maisons de retraite, accusées de maltraitances. J'écrivais : « Sans nul doute, la publication du livre « Les Fossoyeurs » est suspecte car elle s'apparente à une opération de discréditation professionnelle orchestrée par le gouvernement Macron, et surtout à une entreprise de torpillage économique lancée contre la multinationale Orpea, leader mondial des Ehpad – déjà l'action du titre Orpea à la Bourse de Paris a dégringolé d'environ 60%. »

Plus loin, je précisais : « En effet, par une opération de dénigrement et de disqualification rondement bien menée par les médias stipendiés, l'objectif était double. D'abord, après avoir ruiné la réputation (par les accusations de maltraitance) et les finances (par l'effondrement de la valeur des actions) des maisons de retraite, le gouvernement escomptait se les approprier à un prix dérisoire afin de les transformer en structures médicalisées réservées aux personnes âgées dépendantes conformément à sa politique de restriction budgétaire. Ensuite, par l'opération de dénigrement des maisons de retraite accusées de maltraitance, de dissuader les « enfants » de placer leurs parents dans ces supposés « établissements de torture », manière indirecte de les acculer à les prendre directement en charge, conformément, également, à l'agenda du gouvernement qui œuvre à l'institutionnalisation de la politique de maintien à domicile, planifiée depuis plusieurs années pour des raisons d'économie financière et non humanitaire, comme le serinent les instances gouvernementales et médiatiques ». Bis repetita placent ! Une opération de manipulation qui a bien réussi dans le secteur de la dépendance pourrait également réussir dans le domaine de la petite enfance, semble penser le gouvernement Maron. Cette fois, le gouvernement Macron n'a pas stipendié un vulgaire journaliste pour rédiger un livre accusateur contre les maisons de retraite. La mission a été confiée à l'Inspection générale des affaires sociales (l'IGAS). Avec la même technique de fabrication



d'un climat de psychose, largement employée par les médias stipendiés pour effrayer (donc dissuader) les « enfants » de seniors désireux de placer leur parent dans une maison de retraite, aujourd'hui la presse réitère l'opération de manipulation psychologique à l'égard des parents qui doivent inscrire leur enfant dans une crèche. Dans leur édition du mardi 11 avril 2023, tous les journaux rivalisent d'ingéniosité maléfique pour épouvanter le lecteur avec des titres alarmistes propres à susciter l'émoi et, surtout, l'effroi. Voici en vrac quelques titres de journaux et commentaires terrifiants : « À quoi s'attendre lorsqu'on inscrit son enfant en crèche ? ». « De nombreux adultes interrogés ont décrit des situations s'apparentant à de la maltraitance ». « Des établissements de qualité très dégradée, ce qui peut entraîner des carences dans la sécurisation affective et dans l'éveil des tout-petits, soulignent les auteurs de ce rapport ». « Des enfants privés de sieste, nourris de force ». « Un rapport alerte sur la qualité d'accueil et des risques de maltraitance dans les crèches ». « Maltraitance, insultes, humiliation (...) Un nouveau rapport commandé par le gouvernement épingle l'accueil dans les crèches ». « Un rapport accablant dénonce des maltraitances dans les crèches ». « Des enfants laissés toute la journée dans la même

couche « parce qu'ils ne pleuraient pas et n'étaient pas prioritaires », privés de sieste faute de lits, « des bébés de 4 mois qui hurlent de faim, de sommeil, besoin d'être rassurés et doivent attendre, en silence si possible » (...). Tous ces journaux font état d'une étude menée par l'IGAS. Or, en fait d'étude, il s'agit en réalité de la diffusion d'un simple questionnaire, auquel ont répondu 5275 directeurs, 12.545 salariés de crèches et 27.671 parents. Certes, les inspecteurs de l'IGAS se sont bien rendus dans certains établissements. Au vrai, ils ont visité 36 crèches sur 16 000 structures (crèches publiques, microcrèches, halte-garderie) existantes. Cela représente à peine 0,2%. Quant au questionnaire diffusé aux professionnels, on imagine mal des directeurs ou des salariés décrire les conditions d'accueil des enfants dans leur établissement comme étant déplorable, comme l'analyse la prétendue étude (se serait suicidaire : ils seraient passibles de poursuites judiciaires pour maltraitances). De même, on imagine mal un parent informé de cas de maltraitances dans la crèche où est inscrit son enfant, et continuer à le maintenir dans cet établissement de l'Horreur. Ou demeurer silencieux. À tout le moins il déposerait plainte. Sans surprise, la secrétaire d'État chargée de l'Enfance, Charlotte Caubel, a réagi en

comparant les conclusions du rapport à la crise qui avait secoué le secteur de la dépendance, après la publication du livre « Les fossoyeurs » : « Pas question de vivre une crise des EHPAD 2.0 », a-t-elle affirmé. Ne dit-on pas « Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage ». Le gouvernement Macron, radicalisé et enragé, de manière machiavélique, chaque semaine exhibe une nouvelle étude catastrophiste sur un établissement public ou privé d'utilité sociale pour justifier sa fermeture.

Le Wall Street Journal a écrit récemment : « Les dépenses nécessaires pour faire face aux menaces seront impossibles sans des réformes qui rendent les pensions et les acquis sociaux plus durables. C'est un débat nécessaire en Europe et aux États-Unis. La fin de la guerre froide a créé l'illusion que les États-providence pouvaient se contenter de prestations toujours plus généreuses. Mais ils ne le peuvent pas si les démocraties veulent se défendre contre les menaces autoritaires. » Autrement dit, les préparatifs de guerre mondiale, couplés avec la crise économique, servent de justification à la suppression des droits sociaux et au démantèlement des services publics. Comme avec les maisons de retraite délibérément stigmatisées afin de justifier la réorientation de la politique de la dépendance des seniors vers le maintien à domicile jugé plus économique pour l'État, les structures de la petite enfance font l'objet d'une stigmatisation pour motiver, sinon leur fermeture, au moins leur diminution. Pour preuve. Cette fallacieuse étude établit cette conclusion pernicieuse destinée à effrayer les parents d'enfants ou futurs parents, donc à les dissuader de confier leur enfant à une crèche. Elle soutient que, « pour un bébé de moins d'un an, passer 40 heures par semaine en crèche, avec ce que cela implique de bruit, d'agitation, de risques de surstimulation », n'est de toute façon pas forcément la réponse la plus adaptée à ses besoins. Elle appelle en conséquence à « revoir la durée et les règles de rémunération des congés maternel, paternel et parentaux » pour « accroître la possibilité de présence parentale auprès de l'enfant pendant la première année de vie ». En d'autres termes, dorénavant les nouvelles mères devront garder leur bébé à la maison, au moins durant les trois premières années, sinon davantage. C'est la politique du retour de la femme au foyer prônée sous le régime de Vichy. Pour conclure. En matière de maltraitances, actuellement, s'il y a une instance officielle qui maltraite ouvertement, au vu et su du monde entier, ses millions d'administrés, c'est bien le gouvernement Macron, l'État policier français. Aussi bien au plan répressif qu'économique. Le peuple laborieux français est réduit à manger son pain noir, à se nourrir de la bile noire, et à subir de nouvelles « années noires ».

**Khider Mesloub**

« De nombreux adultes interrogés ont décrit des situations s'apparentant à de la maltraitance ». « Des établissements de qualité très dégradée, ce qui peut entraîner des carences dans la sécurisation affective et dans l'éveil des tout-petits, soulignent les auteurs de ce rapport ». « Des enfants privés de sieste, nourris de force ». « Un rapport alerte sur la qualité d'accueil et des risques de maltraitance dans les crèches ».

**A L'OCCASION DE LA SORTIE DE SON NOUVEL ALBUM « AWA »**

## **SAMIRA BRAHMIA EN CONCERT LE 14 AVRIL À ALGER**

La chanteuse de Pop-Rock Samira Brahmia, accompagnée de célèbres musiciens algériens prévoit de présenter son dernier album intitulée "Awa", le 14 avril à la faveur d'un concert programmé au complexe touristique de Sidi Fredj à Alger. Auteure, compositeur, interprète et guitariste, Samira Brahmia sera accompagnée du célèbre Karim Ziad à la batterie, de Youcef Boukella à la basse et de Khelif Miziallaoua à la guitare. Sorti en 2022 sur les plateformes numériques, cet opus qui se veut une ode à la femme, offre un aperçu fidèle de la personnalité de l'artiste, de ses influences et inspirations. En treize titres, "Awa" propose une rencontre harmonieuse entre patrimoine andalou, musiques africaines, jazz et pop pour rendre hommage "à des femmes et pas que (...) et raconter tout ce que l'on est : des personnes qui aiment, qui veulent construire, vivre et de dépasser les souffrances", confie l'artiste. Après ce premier concert de promotion de son album, Samira Brahmia prépare un autre projet d'envergure, le "Awa Tour", une tournée artistique prévue pour la saison estivale 2023 dans plusieurs villes du pays et en collaboration avec le ministère de la Culture et des Arts. Influencée, très tôt, par la culture anglo-saxonne, l'artiste, auteure, compositeur, interprète, mêle les influences Pop-Rock, traditions celtiques et sonorités du grand sud algérien dans ses chansons. Elle décide de vivre de sa musique et prête sa voix à des films et des publicités, avant de sortir en 2006, "Neïliya", son premier opus.

R.C.

## **NUITS DE RAMADHAN À AIN DEFLA ABDELKADER CHAOU SUBJUGUE SON PUBLIC MELIANI**

Abdelkader Chaou, l'un des grands noms de la musique chaâbi a subjugué son public lors d'une soirée musicale organisée par le secteur de la culture de la wilaya d'Ain Defla dans le cadre de l'animation des nuits de ramadhan. La salle des conférences de la commune de Khemis Meliana ayant abrité le spectacle du maître du chaâbi a vibré pendant une heure et demie au rythme de la mandole et les numéros de danse des fans qui n'ont pas résisté aux chants de la musique chaâbi. Pour répondre aux envies du public composé de différentes catégories d'âge, le chanteur a puisé dans son riche répertoire, en entamant la soirée avec "Ya Mohamed ya Sidi", une chanson de louange au prophète de l'Islam, Mohamed (QSSSL), suivie d'autres éternelles chansons qui ont marqué plusieurs générations de fans et d'amoureux de ce genre musical. Ainsi, plusieurs soirées musicales ont été organisées depuis le début du mois de ramadhan, notamment à Khemis Meliana et à Meliana où un autre grand nom de la musique chaâbi, Abderrahmane El Kobi avait animé une soirée le 5 avril au théâtre communal Mahfoud Touahri.

R.C.

## **Mois du patrimoine à Médéa**

# **Coup de projecteur sur les principaux sites archéologiques**

**Un programme d'animation riche et diversifié a été concocté par la direction de la culture et des arts de Médéa, à l'occasion du mois du patrimoine, décliné cette année sous le slogan "le patrimoine culturel algérien et ses prolongements africains", qui s'étalera du 18 avril au 18 mai prochain, a-t-on appris, mardi, auprès de cette structure.**

Cet évènement culturel portera un coup de projecteur sur deux des principaux sites archéologiques de la région, en l'occurrence le site romain de "Rapidum", à Djouab, à l'Est de Médéa, et le site "Achir", première capitale de la dynastie "Zeride", édifée dans l'actuelle commune de Kef-Lakhdar, au Sud de Médéa.

Des virées thématiques au profit des citoyens et des étudiants seront organisées, a indiqué le chef de service du patrimoine, Ahmed Merbouche.

La Cité antique de "Rapidum", dont il ne subsiste aujourd'hui que quelques ruines témoins de la présence romaine dans cette partie de la wilaya de Médéa, s'étend sur une dizaine d'hectares, selon les détails fournies par ce responsable.

Le site abritait lors de son édification vers l'an 122, un camp militaire romain qui s'est transformé peu de temps après en une ville prospère où se côtoyaient des vétérans de l'armée romaine et des paysans et artisans, venus des villes limitrophes.

"Rapidum" avait une vocation



militaire et faisait partie d'un dispositif de défense mis en place par les romains pour se protéger des attaques extérieures.

Le camp militaire accueillait, au début, un détachement de 500 militaires, répartis entre fantassins et cavaliers, puis peuplé, à partir de l'an 167, de nouveaux arrivants, en majorité des civils et ne tardera pas à devenir une ville prospère, grâce au développement de l'activité agricole et le commerce.

"Achir" est considérée comme la première capitale de l'ère Fatimide en Algérie, qui a abouti quelques années plus tard à la fondation, par les Senhadjas, de deux autres villes situées respectivement à Méliana, dans l'actuel Ain-Defla, et Mezghena, au Nord-est de Médéa, note en-

core Merbouche. Fondée par le roi ziride Benmenad Es-Senhadj, vers l'an 936, en signe d'allégeance au calife fatimide Abou El-Kassem El Kaim, "Achir" a connu un grand essor économique et attira, très vite, de nombreux chroniqueurs, historiens, poètes, scientifiques, marchands et négociants qui ont contribué à l'apogée du règne de Senhadja dans toute cette région, a-t-il poursuivi. D'autres thèmes seront abordés dans le cadre de programme d'animation, dont l'histoire de l'équitation en Algérie, avec l'organisation d'exposition sur l'habit et les accessoires utilisés à l'époque par les cavaliers et les membres de la "fantasia" locale, et d'ateliers didactiques sur le sujet au profit des élèves animés par le musée ré-

gional des arts et des traditions populaires.

L'évènement sera mis à profit pour aborder les conditions d'élaboration des cartes patrimoniales dont les débats seront supervisés par des chercheurs du centre national de recherche en archéologie, a ajouté Ahmed Merbouche.

Des éducteurs seront également organisés durant tout le mois du patrimoine et concerneront le village de "Tabouza", dans la commune d'Ouzera, à 12 km à l'Est de Médéa, qui renferme encore quelques vestiges de l'époque romaine et musulmane, ainsi que le musée site de l'héroïne de la résistance populaire "Fadhma Nsoumer", à El-Aissaouia, Nord-est de Médéa, a-t-il expliqué.

R.C.

## **Mosquée El-Atik et du mausolée de Sidi Messaoud**

# **Hâter l'élaboration des dossiers de classement**

La ministre de la Culture et des Arts, Souraya Mouloudji, a ordonné lundi à Souk Ahras de "hâter l'élaboration des deux dossiers de classement de la mosquée El-Atik et du mausolée de Sidi Messaoud" au chef-lieu de wilaya.

Au cours de sa visite de travail dans cette wilaya, la ministre a donné des instructions aux responsables locaux du secteur pour élaborer "au plus vite" les deux dossiers de classement de ces deux monuments religieux proches du site archéologique de l'olivier de saint Augustin pour les présenter à la première réunion de la commission spécialisée, estimant qu'il n'y a point de

raison pour retarder le classement de ces deux monuments.

Mme Mouloudji a estimé que leur classement leur "permettra de bénéficier d'opérations de restauration et de protection étant proches du site de l'olivier de saint Augustin ce qui en fait un pôle et une destination du tourisme culturelle et religieux et un symbole de la tolérance religieuse en Algérie".

Sur le site de l'olivier de Saint d'Augustin qui a bénéficié du projet d'une clôture en pierre polie pour le protéger, la ministre a suivi un exposé sur la valeur "universelle" de cet olivier à l'ombre duquel reposait le père fondateur de la pensée catholique né à Tha-

gaste en 354 et a insisté sur la nécessité de bien promouvoir la diversité culturelle de l'Algérie qui possède, a-t-elle noté, "plusieurs capitales culturelles à travers l'histoire". Lors de sa visite de l'ancien hôtel de ville de Souk Ahras remontant à la période coloniale qui vient de faire l'objet d'un projet de transformation en musée d'art et d'histoire, Mme Mouloudji a déclaré à la presse que son département est en voie de relancer plusieurs opérations de valorisation et de sauvegarde du patrimoine national touchées par le gel de 2015, citant les deux projets dont le gel a été levé en 2022 de réalisation et équipement du musée régional d'archéologie

et de transformation de l'hôtel de ville en musée d'art et d'histoire.

La ministre a en outre inauguré un théâtre de plein air baptisé du nom de l'artiste Hadj Bouragaâ et visité la maison de la culture Tahar Ouettar et l'école de formation musicale qui porte le nom de Warda El Djaïria avant d'inspecter le théâtre régional Mustapha Kateb (650 places) dont l'édifice a été bâti en 1931 et élevé en théâtre régional en 2008.

Mme Mouloudji a clôturé sa visite par l'inspection du site archéologique de Khemissa à 50 km de Souk Ahras.

R.C.

Ligue des champions

## Manchester City corrige le Bayern et met un pied en demi-finale

→ Dans une rencontre de haut niveau, Manchester City est venu à bout (3-0) d'une équipe du Bayern Munich dépassée par l'intensité et le réalisme des Mancuniens. Avec ce bon résultat, les hommes de Pep Guardiola peuvent entrevoir la porte des demi-finales avant le match retour dans une semaine.



■ Haaland vient de marquer le troisième but de Man City face au Bayern.

(Photo : D. R.)

Quand arrivent les quarts de finale de la Ligue des champions, rarement l'espoir est déçu. Surtout quand il est porté par des équipes comme Manchester City et le Bayern Munich. Il a beaucoup plu mardi soir sur la pelouse de Manchester City, mais le printemps était bien là en termes de jeu avec une partie illuminée par les 22 acteurs. Peut-être plus par les 11 Mancuniens qui sont sortis victorieux de ce gros choc (3-0) qui aurait pu être une affiche de finale. Manchester City a remporté la première manche, et les hommes Pep Guardiola ont été d'abord récompensés par leur superbe première mi-temps qui les a vus avoir plus de maîtrise dans le jeu, plus d'initiatives et d'occasions, aussi. Alors que les premières tentatives avaient eu pour cadre la surface de réparation de

Yann Sommer, c'est sur une frappe magistrale du gauche à plus de 20 mètres que Rodri (27<sup>e</sup>) a débloqué la partie. Le Bayern, secoué lors des premières 45 minutes, a bien réagi en début de seconde période, avec notamment trois frappes cadrées de Leroy Sané ; et surtout par une volonté de mettre plus d'intensité dans la partie.

### L'Inter s'impose à Lisbonne

C'est pourtant lors d'un temps faible que Manchester City va faire le

break, aidé par une erreur du défenseur français Dayot Upamecano qui perd le ballon, permettant à Haaland de trouver la tête de Bernardo Silva (70<sup>e</sup>). 2-0, le Bayern est KO et va avoir la tête enfoncée avec une troisième réalisation de l'inévitable Erling Haaland (77<sup>e</sup>) qui inscrit son 45<sup>e</sup> but de la saison, en 39 matches. Les Bavarois, qui avaient gagné tous leurs matches et encaissé que deux buts depuis le début de la saison en Ligue des champions, sont dominés comme jamais par une équipe impitoyable de City. Et les rentrées de

Sadio Mané, Thomas Muller et Joan Cancelo n'y changeront rien. Avec ce lourd score, les hommes de Thomas Tuchel, arrivé il y a moins d'un mois, devront réussir un incroyable «remontada» pour espérer se qualifier en demi-finales. Dans le deuxième quart de finale, l'Inter Milan, mal en point dans son championnat, a maté le Benfica à Lisbonne (2-0). Nicolò Barella (51<sup>e</sup>) et Romelu Lukaku (82<sup>e</sup>) ont été les bourreaux des Portugais.

R. S.

### EN DEUX MOTS

#### Ligue 1 Mobilis (sanctions) : Le CRB écope d'un match à huis clos

Le CR Belouizdad, leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a écopé d'un match à huis clos pour «utilisation et jets de fumigènes sur le terrain (3<sup>e</sup> infraction)», a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) lundi soir sur son site officiel.

Le Chabab devra également s'acquitter d'une amende de 200 000 dinars, précise la même source. La même sanction a été infligée à l'USM Alger pour le même motif.

Du coup, l'USMA et le CRB recevront respectivement mercredi l'USM Khenchela et jeudi le Paradou AC en l'absence de leur public, dans le cadre de la mise à jour du championnat.

De son côté, le MC Alger a écopé, quant à lui, d'une mise en garde plus une amende de 200 000 dinars pour utilisation et jets de fumigènes sur le terrain (2<sup>e</sup> infraction). La même sanction a été infligée à l'US Biskra.

Enfin, l'attaquant de la JS Saoura Saâd Abdeldjalil a écopé de quatre matchs de suspension, dont deux avec sursis, plus d'une amende de 40 000 dinars pour «insulte envers un officiel de match».

Volley

## Report de la 18<sup>e</sup> journée prévue ce week-end

→ La 18<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale Une (messieurs), prévue vendredi prochain, a été reportée à une date ultérieure en raison du retard de traitement des incidents survenus lors du match ES Sétif-JSC Ouled

Adouane (3-2) vendredi dernier, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAVB).

«Dans le cadre du traitement des incidents survenus lors de la rencontre de la 17<sup>e</sup> journée du Championnat Nationale Une (messieurs)

opposant l'ES Sétif à la JSC Ouled Adouane (3-2) disputée vendredi dernier à l'Ecole nationale des sports olympiques de Sétif et afin de préserver l'éthique sportive la 18<sup>e</sup> journée prévue le vendredi 14 avril, est reportée à une date ultérieure», précise le communiqué de la FAVB.

Le match opposant l'ES Sétif, deuxième du groupe Centre-Est avec 46 points, au leader de la poule la JSC Ouled Adouane (47 pts) a été émaillé par des incidents au coup de sifflet final, alors que l'ES Sétif s'est imposée au tie-break (3-2).

Des supporters de Ouled Adouane ont décollé les sièges des tribunes et

les ont lancés sur le terrain de jeu, selon des vidéos publiées sur les réseaux sociaux.

«La FAVB prendra toutes les dispositions réglementaires nécessaires contre les responsables de ces comportements antisportifs», ajoute l'instance fédérale.

La FAVB a également indiqué que les demi-finales de la Coupe d'Algérie (dames), opposant le NC Béjaïa à l'OS Tichy et l'ASW Béjaïa au MC Alger, prévus le vendredi 14 avril, sont reportés à une date ultérieure, sans préciser les raisons de ce report. ■

Coupe d'Egypte 2023

## Kendouci remporte son premier titre avec Al Ahly du Caire

→ Le milieu offensif algérien Ahmed Kendouci s'est adjugé son premier titre avec le grand club cairote Al-Ahly SC, après sa victoire lundi soir au stade international du Caire, en finale de la Coupe d'Egypte face à Pyramids FC (2-1, après prolongation). L'ancien joueur de l'ES Sétif s'est contenté de suivre cette finale sur le banc des remplaçants.

Il s'agit de la 38<sup>e</sup> Coupe d'Egypte pour Al Ahly, et le 145<sup>e</sup> titre au total, de l'histoire de la formation cairote. Al-Ahly reste en lice pour réaliser le triplé cette saison, puisqu'il occupe le fauteuil de leader du Championnat égyptien avec deux points d'avance sur son dauphin et cinq matches en retard, et disputera en ce mois d'avril une des quatre rencontres des quarts de finale de la Ligue des champions africaine.

Kendouci (23 ans) s'est engagé avec le finaliste de la dernière édition de la Ligue des champions, après s'être distingué sous les couleurs de l'Entente de Sétif.

Le joueur a officialisé son engagement avec Al Ahly pour un contrat de quatre ans et demi au moment où se trouvait en regroupement avec l'équipe nationale A des joueurs locaux, finaliste du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023), disputé en Algérie du 13 janvier au 4 février derniers.

Arrivé à l'Entente en 2018 en provenance du MCE Eulma, Kendouci a repoussé une offre de l'autre ogre du football égyptien le Zamalek estimée à 850 000 dollars. Selon la presse égyptienne, Al-Ahly a bouclé le transfert contre un chèque d'un million de dollars. ■

CRB-Mamelodi Sundowns

## Le Mauritanien Abdelaziz Bouh au sifflet

→ La Commission d'arbitrage de la Confédération africaine de football (CAF) a désigné le Mauritanien Abdelaziz Bouh pour diriger le match opposant le CR Belouizdad face aux Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), prévu le 22 avril au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h) pour le compte des quarts de finale aller de la Ligue des champions africaine.

Abdelaziz Bouh sera assisté de son compatriote Hamdine Diba et du Malien Madibou Samaka. Le Mauri-

lien Patrice Milazare est désigné comme 4<sup>e</sup> arbitre. Le Mauritanien Abdelaziz Bouh a eu à diriger la rencontre capitale entre Al Ahly d'Egypte face Al Hiala du Soudan, pour le compte de la sixième et dernière journée de la phase de poules de la Ligue des champions.

Il a également officié la rencontre de la sélection algérienne devant son homologue ivoirien, au deuxième tour du championnat d'Afrique des joueurs locaux (CHAN-2022), organisé début du mois de janvier par l'Algérie. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,

Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400 089711. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef :

**Radia Zerrouki** Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL

Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages

Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM.

Quest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.

Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct****Coupe d'Egypte**

Kendouci remporte son premier titre avec Al Ahly

**le match à suivre****Ligue 1 Mobilis**

La bonne affaire du MCA à Magra

**football****CRB- Mamelodi Sundowns**

Le Mauritanien Abdelaziz Bouh au sifflet

JSK

## Imaginer et croire à un football sans fautes

→ L'entraîneur de la JS Kabylie Miloud Hamdi n'a pas été épargné. Tous les ingrédients pour mettre le feu à la baraque y sont encore. Le pessimisme traîne partout, il est sur tous les trottoirs, comme s'il fleurissait au bon gré des rumeurs. Celles qui empoisonnent les clubs et nourrissent ses auteurs.



■ La JSK à la recherche de la stabilité.

(Photo > D. R.)

Annoncé comme partant, mis à l'écart, limogé, les qualificatifs cavalaient et la nouvelle est mise en scène. Ce n'est qu'après que la direction s'est rendue compte que l'huile a pris feu et qu'il fallait vite l'éteindre avant que la rumeur n'échappe au feu.

### Hamdi a-t-il échoué depuis sa venue à la JSK ?

Pour une majorité de professionnels rencontrés, la réponse est non. Il a hérité d'une grave dérive de la gestion du club. Il espérait que le licenciement serait le coup de fouet qui réveillerait les troupes, c'est manqué. Pour redresser la barre, un entraîneur a besoin de connaître et découvrir les dessous de l'environnement dans lequel il est appelé à évoluer. Cependant, un ex-joueur nous dira : « Comment expliquer que ses joueurs s'accrochent à la Ligue des champions et pas au Championnat. C'est là où il faudrait piocher pour comprendre le pourquoi de la chose, et pour moi forcément l'entraîneur n'est pas responsable ».

### Prendre un nouvel entraîneur fait quasiment identique

Plusieurs études statistiques ont été

consacrées à l'effet d'un changement d'entraîneur en pleine saison, qui ont toutes mené à la même conclusion : l'idée du « rebond » est une chimère, explique un technicien du foot et rapporte le journal *Eurosport*. Les changements observés dans les performances des clubs qui ont changé de manager ne diffèrent pas de ceux qu'on constate dans les équipes qui restent fidèles au même technicien. Les statisticiens appellent ce phénomène un « retour (ou une régression) à la moyenne ». L'universitaire et économiste néerlandais Bas ter Weel a pu ainsi procéder à une étude sur dix-huit saisons qui montrait clairement que sur la durée, « les variations enregistrées dans le nombre de points recueillis par une équipe qui avait pris un nouveau manager en cours d'exercice étaient en fait quasiment identiques à celles qu'on remarque au cours de n'importe quelle saison ».

### Le facteur chance plutôt

« Bien souvent, en regardant de beaucoup plus près, on se rendait compte que ces variations dépendent d'abord du plus mystérieux de ces facteurs : la

chance ». Mieux encore, il explique « poteau sortant, poteau rentrant, carton jaune plutôt que rouge, faute dans la surface, faute en dehors, à cause d'un écart de quelques millimètres ou d'un coup de vent. Mais notre désir de rationaliser le chaos du football est si puissant que nous sous-estimons presque toujours ce « facteur chance », pour une raison toute simple : nous ne le contrôlons pas. Il n'y a rien à « comprendre » ou « analyser » ; et combien de journalistes ont dû revoir leur copie à la 5<sup>e</sup> minute du temps additionnel à cause d'un but concédé sur une bourde qui ne prouvait rien, sinon que le football lui aussi avait sa part d'aléatoire. Pourquoi, alors, est-ce si difficile à accepter ? Comment s'imaginer qu'il existe vraiment des recettes miraculeuses pour sauver une équipe qui sombre ? »

### Hamdi serait-il victime d'une campagne ?

Un exemple n'est pas une preuve, dans un sens comme dans l'autre, ce qui, en clair, signifie que changer d'entraîneur peut aboutir au résultat espéré... mais un résultat qui aurait pu être aussi ob-

tenu si l'entraîneur en question était démissionné en fonction. La réaction de Miloud Hamdi est salutaire selon quelques avis recueillis çà et là. Il n'a pas l'intention de jeter l'éponge « c'est faux, je suis toujours en poste », a-t-il déclaré à un confrère. Lors de sa dernière conférence de presse, il ne cessait de répéter qu'il est confiant et optimiste d'atteindre son objectif en sauvant la JSK de la relégation. « Je suis un compétiteur et je ne lâche rien ». Hamdi pense qu'il est victime d'une campagne de dénigrement. « Les gens habités par le mal ne changeront pas », a conclu l'actuel entraîneur de la JSK. « La leçon ? Peut-être que ceux qui privilégient le long terme tendent à mieux s'en sortir sur le court terme également et que, pour un club, le changement brutal de personnel n'est pas en lui-même la garantie d'un changement de son destin ».

H. Hichem

■ Canal + Foot : FC Bâle - Nice à 20h

■ Eurosport 2 : Masters 1000 de Monte-Carlo à 20h

## La Der

## Ligue 1 Mobilis (mise à jour) : La bonne affaire du MCA à Magra

Ce n'était pas une partie facile pour le MC Alger qui revient de son déplacement avec une victoire arrachée des pieds des joueurs du NC Magra (1-0) lors de la mise à jour de la 19<sup>e</sup> journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis. Une victoire qui lui fait remonter la pente pour s'accrocher à la troisième place en compagnie de l'ES Sétif avec 35 points chacun, et un dernier match en retard à disputer face au CR Belouizdad. Ce n'est pas le cas pour Magra qui enregistre une deuxième défaite qui fait aussi mal notamment après le revers concédé vendredi en déplacement

face au RC Arbaâ (5-1), ce qui signifie pour lui qu'il est en plein centre du rouge et reste menacé par le spectre de la relégation en occupant la 13<sup>e</sup> place avec 26 points. Les matches de mise à jour se sont poursuivis hier mercredi avec au menu USM Alger (8<sup>e</sup>, 29 pts) - USM Khenchela (5<sup>e</sup>, 31 pts) au stade 5-Juillet (22h30) à huis clos. L'USMA qui garde encore cette empreinte de 1-0 face à Sétif, va devoir réussir à l'effacer, mais aura-t-elle cette énergie face à l'USMK qui a aligné samedi à Oran un nul (1-1) ? Sur son bloc note elle présente quatre matchs

sans défaite, toutes compétitions confondues. Il y aura aussi cette affiche très attendue qui opposera le leader du Championnat le CR Belouizdad au Paradou AC au stade 5-Juillet (22h30) à huis clos aujourd'hui jeudi. Sur papier, il rentre sur le terrain avec le badge de favori à domicile face au Paradou (14<sup>e</sup>, 20 pts), dans un véritable choc des extrêmes.

Classement	Pts	J	H. H.
1. CR Belouizdad	44	18	
2. CS Constantine	37	21	

3. ES Sétif	35	21	
- MC Alger	35	21	
5. USM Khenchela	31	20	
6. MC El-Bayadh	30	21	
- JS Saoura	30	21	
8. USM Alger	29	18	
9. RC Arbaâ	28	22	
- US Biskra	28	22	
11. MC Oran	27	20	
- ASO Chlef	27	22	
13. NC Magra	26	21	